



ÉGYPTE
L'attentat de vendredi soulève
la colère des Coptes
Page B 2



ACTUALITÉS
La CSQ attend de Québec plus
de justice sociale
Page A 3

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CI N° 298

LE MARDI 4 JANVIER 2011

1,09 \$ + TAXES = 1,25 \$

Le patient comme bras droit du médecin

L'UdeM entreprend un
virage majeur en santé

Les soins sur mesure ne sont pas qu'affaire de molécules et de technologies. La médecine se conjugue aussi de plus en plus au singulier, faisant du patient l'allié des soignants. Le mouvement de fond est encore timide, mais il a récemment fait son entrée au Québec en passant... par l'université.

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Vincent Dumez est en quelque sorte l'incarnation même du «patient partenaire» dont rêve l'Université de Montréal. Hémophile, et donc grand consommateur de produits sanguins, il a contracté le VIH et l'hépatite C au début des années 1980, dans la foulée du scandale du sang contaminé. «*Mon quotidien est rythmé par trois maladies chroniques, ça colore forcément mon regard sur le monde médical*», raconte celui qui se décrit d'abord comme un «*pur produit des HEC*».

L'un des
gros enjeux:
reconnaître
l'expertise
des patients

La mécanique complexe des établissements de santé n'a aucun secret pour ce «patient professionnel» dont l'expérience intime a servi de matière première à un mémoire de maîtrise. «*Une chose que je connaissais intuitivement, mais que j'ai intellectualisée, c'est le fossé qui sépare les médecins et les patients. La séparation a toujours*

VOIR PAGE A 8: PATIENT



Le p.-d.g. de Barrick Gold, Aaron Regent, fut en 2009 le dirigeant d'entreprise canadien le mieux rémunéré avec des revenus de 24,4 millions, selon les calculs du Centre canadien de politiques alternatives. Le «groupe des 100» aurait gagné 155 fois le salaire moyen des travailleurs canadiens.

La crise a épargné les grands patrons

Au Canada, le «groupe de 100» a touché en moyenne 6,6 millions en 2009, une légère baisse qui ne sera que temporaire, selon des analystes

MÉLISSA GUILLEMETTE

Les patrons se sont bien tirés de la récession. Au pire de la crise économique, la rémunération des chefs d'entreprise inscrites en Bourse a légèrement diminué: les 100 dirigeants canadiens les mieux payés ont gagné en moyenne 6,6 millions de dollars au cours de 2009.

Les plus grands patrons ont ainsi empoché 155 fois le salaire moyen des travailleurs (43 000 \$), selon l'étude du Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) publiée hier.

En 2008, la moyenne des revenus totaux du groupe «des 100» se situait à 7,3 millions. La baisse enregistrée l'année suivante est toutefois minime, selon l'auteur du rapport, Hugh Mackenzie,

joint hier à Toronto. «*En 2008, les chefs d'entreprise avaient gagné le salaire annuel moyen des Canadiens à l'heure du dîner le premier jour de travail de janvier. En 2009, ce sera atteint à 14h30 en après-midi. En termes d'argent, ça a l'air important, mais en réalité, c'est très peu.*» Dans le

VOIR PAGE A 8: PATRONS



MYCHIELSEN LYNDON AFP

INONDATIONS EN AUSTRALIE

De vastes régions transformées en un immense lac

■ À lire en page A 3

INDEX

02	01	02	03	04	05	06	07
08	09	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30	31
32	33	34	35	36	37	38	39
40	41	42	43	44	45	46	47
48	49	50	51	52	53	54	55
56	57	58	59	60	61	62	63
64	65	66	67	68	69	70	71
72	73	74	75	76	77	78	79
80	81	82	83	84	85	86	87
88	89	90	91	92	93	94	95
96	97	98	99	00	01	02	03

L'ENTREVUE

L'espérant têtue

Réconcilier le religieux et le laïc reste possible, selon Jacques Grand'maison

À l'aube de ses 80 ans, le chanoine Jacques Grand'maison n'a rien perdu de ses talents de communicateur et d'observateur de la société. À cette étape de la vie, ce grand humaniste et prolifique auteur tente une fois de plus de réconcilier le religieux et le laïc dans un ouvrage intitulé *Société laïque et christianisme*, la plus achevée de ses réflexions sur ces thèmes qui animent le Québec.

LISA-MARIE GERVAIS

Jacques Grand'maison avait un jour dit à la blague à un évêque qui s'étonnait de le voir écrire autant: «*Monseigneur, vous m'empêchez de procréer, mais vous ne pouvez pas m'empêcher de créer!*» Cinquante ouvrages plus tard, une vie entière consacrée à Dieu et à réfléchir sur les enjeux de la société québécoise,

VOIR PAGE A 8: GRAND'MAISON



Jacques Grand'maison estime que la laïcité a besoin d'une éthique à elle, d'une profondeur spirituelle.

Relations commerciales canado-américaines

Un premier choc sérieux dans la trêve du bois d'œuvre?

CLAUDE LÉVESQUE

Un nouveau chapitre pourrait bientôt s'ouvrir dans la guerre commerciale que le Canada et les États-Unis se livrent depuis des décennies au sujet du bois d'œuvre.

Selon le quotidien *The Oregonian*, de Portland en Oregon, des politiciens de la côte ouest des États-Unis, exprimant les doléances des producteurs de leur région, font pression pour que Washington combatte ce qu'ils estiment être des subventions versées illégalement à leurs concurrents canadiens de Colombie-Britannique.

Des plaintes pourraient même être déposées dès cette semaine devant le Tribunal d'arbitrage international à Londres, selon cette même source. Il s'agirait de la première salve à être tirée depuis qu'une entente a donné lieu en 2006 à une certaine accalmie dans le milieu forestier canado-américain.

Comme toujours, le litige grave autour des droits de coupe, c'est-à-dire du prix que les producteurs canadiens doivent payer à l'État pour le bois qu'ils prélèvent dans les forêts publiques.

VOIR PAGE A 8: BOIS

**RENÉ
HOMIER-ROY**

EN SEMAINE 5 H

Toute l'équipe de *C'est bien meilleur le matin*
est de retour aux aurores.

Réalisation: Julie Brunet



95,1 FM

PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/bienmeilleur

ACTUALITÉS

Le Devoir, c'est moi

Pour comprendre la société québécoise

Faire partie du *Devoir*, c'est y travailler, l'appuyer, le lire assidûment. De cette communauté, qui s'est construite depuis 100 ans, nous avons retenu quelques portraits, présentés toute l'année jusqu'à la fin de notre centenaire. Notre avant-dernier portrait témoigne de l'attrait que peut exercer *Le Devoir* pour un nouvel arrivant.

PAULINE GRAVEL

Pour Marcelo Wanderley, s'informer ne se réduit pas à parcourir les journaux gratuits distribués dans le métro: il trouve nécessaire de s'abreuver à plusieurs sources. Pour ce faire, ce Brésilien francophile s'est donc abonné aux versions électroniques des journaux *Le Devoir*, *Le Monde* et *Le Monde diplomatique* et au site *Mediapart*, ainsi qu'à l'émission de décryptage des médias *Arrêt sur images*. Et il lit régulièrement sur Internet *Libération*, *The Guardian*, *Democracy Now* et *Folha de São Paulo*.

«Pour s'informer et comprendre un événement, il faut l'explorer sous différents angles. Une opinion se bâtit forcément à partir de points de vue multiples qu'il nous faut ensuite digérer», affirme ce scientifique qui est professeur et chercheur à l'Input Devices and Music Interaction Laboratory de l'École de musique Schulich de l'Université McGill.

Après avoir obtenu une maîtrise en génie électrique à Curitiba, au Brésil, M. Wanderley travaille pendant un an comme ingénieur au Nigeria. Puis, doté d'une bourse d'études offerte par son pays, il part à Paris pour y faire un doctorat en acoustique, traitement de signal et informatique appliqués à la musique (ATIAM) à l'Institut de recherche et de coordination acoustique/musique (IRCAM), fondé par Pierre Boulez. En octobre 2001, il est recruté par McGill.

Marcelo Wanderley s'est abonné à la version électronique du *Devoir* en novembre 2003. «Établi au Québec depuis deux ans, je voulais mieux comprendre le fonctionnement de la société québécoise. Il m'apparaissait important de mieux



Marcelo Wanderley est professeur et chercheur à l'Input Devices and Music Interaction Laboratory de l'École de musique Schulich de l'Université McGill. *Le Devoir* répond aux attentes de ce lecteur exigeant, car il y «trouve plus que les faits, mais aussi une mise en contexte du fait relaté qui nous permet d'en connaître l'importance relative et les implications».

connaître le milieu où je vivais et ceux qui y vivent», déclare-t-il, avant d'ajouter qu'il apprécie beaucoup les chroniques de Michel David, qui «remplace chaque fait de la politique actuelle dans un contexte historique, faisant référence à des événements d'il y a 20 ou 30 ans qui y sont reliés ou apparentés».

«Pour moi qui ne connaissais pas la politique québécoise, cette manière de présenter les faits me permet de comprendre le fonctionnement sociétal et politique du Québec.»

Ne pas simplifier

Le Devoir semble répondre aux attentes de ce lecteur exigeant, car il y «trouve plus que des faits, mais aussi une mise en contexte du fait relaté qui nous permet d'en connaître l'importance relative et les implications.

Quand je lis *Le Devoir*, j'ai rarement l'impression de lire une dépêche de l'AFP. Les dépêches ne me satisfont pas, car elles n'exposent que des faits ponctuels qui ne m'aident pas à comprendre ce qui se passe. C'est pour cette raison que je ne m'intéresse pas aux journaux gratuits», explique-t-il.

Il souligne son intérêt pour les chroniques de Manon Cornélière et de Chantal Hébert, qui «mettent en évidence les choix de société que reflètent les dépenses engagées par le gouvernement fédéral». Il aime aussi les analyses de politique étrangère signées par Serge Truffaut, car ce dernier «rappelle l'origine du problème et nous montre jusqu'où ce problème pourrait mener». En économie, il salue les éditoriaux de Jean-Robert Sansfaçon, qui «nous fait voir aussi l'envers de la médaille et qui n'a pas peur de remettre en question les idées reçues».

Marcelo Wanderley apprécie de ne pas sentir chez les repor-

ters du *Devoir* «ce besoin de simplifier l'information» qui l'horripile tant à la télé et dans d'autres médias. «*Le Devoir* se permet d'aller en profondeur, et pourtant je n'y ai jamais rien trouvé d'incompréhensible. Je ne voudrais pas que *Le Devoir* devienne *Paris Match*, ou soit aus-

«*Le Devoir* se permet d'aller en profondeur, et pourtant je n'y ai jamais rien trouvé d'incompréhensible»

si facile à lire que *La Presse*. S'informer implique nécessairement un petit effort», avoue-t-il.

Deux fois plutôt qu'une!

Il admire aussi *Le Devoir* parce qu'il conserve son indépendance. «Un journal dont le seul gagne-pain est l'information à tout intérêt à rechercher l'excellence, tandis qu'un journal qui appartient à un groupe plus large ayant d'autres inté-

rets sera strictement une entreprise commerciale dont le but premier est de générer des revenus», fait valoir cet abonné qui, en juillet 2007, a souscrit à un deuxième abonnement au *Devoir*, la version papier cette fois.

«Il est très important que les gens qui cherchent une information de qualité et qui croient à l'indépendance de l'information soutiennent *Le Devoir*, sinon il ne survivra pas car il ne peut compter sur d'autres sources de revenus. Il y a un engagement citoyen à s'abonner au *Devoir*. Je trouve que l'existence de *Le Devoir* est essentielle et pour cela, je suis prêt à faire un petit effort et à m'abonner non pas une fois, mais deux fois! C'est ma façon de soutenir *Le Devoir*!», lance-t-il.

Le Devoir

Décès de l'ancien juge Marc Brière

Le juge retraité au Tribunal du travail et militant bien connu du mouvement souverainiste, M^e Marc Brière, est décédé à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 31 décembre 2010, à l'âge de 81 ans.

Né à Montréal, M^e Brière a étudié au Collège Stanislas puis a passé deux ans à l'École navale de Colombie-Britannique. Il a ensuite entrepris des études de droit à l'Université de Montréal ainsi qu'à Paris. Il est devenu avocat.

Spécialisé en droit du travail, il a été nommé juge au Tribunal du travail en 1975 par le gouvernement de Robert Bourassa. Il a quitté ses fonctions en 1999.

Marc Brière était également bien connu pour son militantisme en faveur de l'indépendance du Québec. Il a côtoyé de nombreux artistes, hommes et femmes politiques, penseurs et intellectuels du Québec. D'abord membre de *Cité libre* et militant libéral à l'époque de la Révolution tranquille, il avait ensuite été un des artisans de la création du Mouvement souveraineté-association (MSA) de René Lévesque en 1967, devenu le Parti québécois. «Certains pensent que le Québec est une nation, disait-il au *Devoir*, en 2006. Je suis de l'avis contraire: c'est plutôt pour réaliser la nation québécoise qu'il faut accéder à la souveraineté. Cette nation demeure incomplète, éclatée, avec un groupe majoritaire de langue française, une minorité anglophone, des groupes autochtones. Il y a lieu de développer entre ces composantes un esprit de nation civique.» Il a eu ces mots lorsqu'il a mis sur pied le Mouvement démocratie-souveraineté (MDS), un groupe de réflexion.

Ces derniers mois, il orchestrait encore les rencontres du MSD. Il a même organisé la prochaine rencontre du mouvement, où le politologue Guy Lachapelle donnera une conférence. «C'était quelqu'un de très actif. Il l'aura été jusqu'à la fin», a raconté son amie et collègue au Mouvement, Andrée Lajoie.

Marc Brière a publié plusieurs livres portant toujours sur le droit ou la politique québécoise et a participé au *Manifeste pour une approche réaliste de la souveraineté: pour en finir avec certains sophismes*, publié dans nos pages en 2006.

Il laisse dans le deuil ses cinq enfants et leurs familles.

Le Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Marc Brière en 2004

EN BREF

Décès de Michael Fainstat

Une célébration aura lieu dimanche prochain en mémoire de l'ancien conseiller municipal montréalais Michael Fainstat. Ce membre fondateur du Rassemblement des citoyens et des citoyennes de Montréal (RCM) est décédé des suites de la maladie de Parkinson, le 29 décembre. Il avait 87 ans. En plus d'avoir été conseiller municipal représentant Notre-Dame-de-Grâce de 1974 à 1991, Michael Fainstat a agi comme président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, de 1986 à 1990. Il était connu pour sa rigueur et sa droiture, travaillant pour une transparence accrue et dénonçant les contrats octroyés sans appel d'offres. Une célébration de sa vie est prévue dimanche de 14 à 16h, aux Services commémoratifs Mont-Royal, dans l'arrondissement d'Outremont. — *La Presse canadienne*

Nez rouge a connu une croissance de 8 % au Québec en 2010

Le service de raccompagnement aurait été populaire auprès des jeunes conducteurs

ANNIE MATHIEU

De plus en plus de jeunes conducteurs québécois remettent leur clé de voiture à des bénévoles de l'Opération Nez rouge lorsqu'ils ont pris un verre de trop pendant le temps des Fêtes.

C'est notamment ce qui ressort du bilan positif dressé par l'organisme, hier matin, sur la

27^e saison de ses activités, qui s'est soldée par une hausse des raccompagnements de plus de 10 % partout au Canada et de 8 % au Québec.

Le président-fondateur de l'organisme, Jean-Marie De Koninck, se réjouit du succès de Nez rouge auprès des jeunes conducteurs. «Je pense que ce qui est encourageant, c'est qu'il y a encore plus de jeunes qui utili-

sent les services d'Opération Nez rouge, et qu'il y a encore plus de jeunes qui viennent travailler comme bénévoles», a-t-il affirmé.

Même s'il ne détient pas de statistiques exactes sur l'âge des usagers, M. De Koninck assure qu'ils sont de moins en moins âgés, tout comme ceux qui décident de raccompagner des conducteurs qui ont trop bu pour ramener leur voiture à la maison. Au Québec, 41 % des bénévoles au cours de la saison 2010 étaient âgés de 30 ans et moins.

Le succès des opérations Nez rouge dans la province — 59 033 personnes raccompagnées à la maison entre le 3 et

le 31 décembre — s'explique, selon le président de l'organisme, par une campagne publicitaire efficace. En 2009, 54 569 Québécois ont décidé de se faire reconduire à la maison.

Cette année, les personnages des «Têtes à claques» présentaient un clip humoristique pour encourager les Québécois à faire appel au service de raccompagnement, mais également à se joindre à l'équipe de bénévoles.

Cette année, 41 627 bénévoles de Nez rouge ont circulé sur les routes de la province. L'an dernier, ils avaient été 38 252 à offrir de leur temps pour cette cause.

Au Canada

Dans les huit provinces où le service est offert au pays, 81 022 conducteurs canadiens ayant consommé de l'alcool ont été raccompagnés par des bénévoles de Nez rouge. Cela représente une augmentation de 10,7 % par rapport à 2009, où

73 173 citoyens avaient été raccompagnés.

Et 55 381 Canadiens se sont portés volontaires pour raccompagner les fêtards à la maison, contre 50 913 en 2009. Jean-Marie De Koninck croit simplement que c'est parce que le service est plus connu qu'il est davantage utilisé par les Canadiens.

Selon lui, les comportements changent et de plus en plus de citoyens prévoient leur retour à la maison avant de prendre un verre. «Mais tant qu'il y aura encore des automobilistes qui choisiront de conduire avec les facultés affaiblies, l'Opération Nez rouge aura sa raison d'être», a conclu M. De Koninck.

Les dons remis à Nez rouge — plus de 1 300 000 \$ annuellement au Canada, dont 800 000 \$ au Québec — sont versés à plus d'une centaine d'organismes voués à la jeunesse et au sport.

La Presse canadienne

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2011-01-01

649 08 15 39 29 44 45 49 compl. 49

Prochain gros lot (approx.) : 3 000 000 \$

Structure de lots complète sur lotoquebec.com

LOTO MAX Résultats des tirages du : 2010-12-31

02 07 10 22 32 34 38 compl. 01

Extra 6599167 Prochain gros lot : 23 000 000 \$

MAXMILLIONS 21 lots de 1 million \$

SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES

11	15	22	25	27	37	49	05	12	19	27	34	35	40
09	15	21	30	33	36	41	08	26	27	30	34	47	48*
01	09	20	27	28	41	44	01	02	04	15	30	42	47
01	02	12	20	35	43	47	01	06	12	13	19	21	41*
08	11	17	18	28	45	47	02	06	13	14	20	48	49
01	06	19	21	28	30	40	09	15	20	22	23	27	31
03	05	08	17	28	42	44	09	12	17	18	27	29	44
02	18	21	32	37	38	40	22	28	37	40	41	42	43
08	09	20	28	36	42	44	09	12	14	22	36	39	45
11	14	15	18	19	34	39	01	08	17	20	22	38	40
03	10	28	29	36	43	45							

* il y a plus d'un gagnant pour cette sélection, donc ce lot sera partagé.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

SOLDES

20% à 70%

Enfants Deslongchamps

Vêtements d'enfants 0 à 18 ans
Vêtements de maternité

1007, RUE LAURIER
OUEST, OUTREMONT
TÉL.: 274-2442

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ACTUALITÉS

De lourds restants



MANON CORNELLIER

Chaque année lègue à celle qui suit un lot de problèmes non résolus et de questions sans réponse. Il y en a qui reviennent comme des rengaines, comme dans «Y aura-t-il des élections cette année?».

En 2011? C'est possible, même fort probable, mais au fond, personne ne le sait. Tout dépend du prochain budget conservateur et de la fébrilité commune des partis d'opposition à partir en campagne. Il suffit qu'un d'entre eux soutienne le gouvernement pour que l'ardeur des autres s'avère inutile.

La charade fera quand même jaser, saliver et, surtout, verser beaucoup d'encre, laissant sur leur faim les citoyens qui voudraient savoir ce que les partis proposent sur une foule de dossiers. L'approche d'une élection peut faire espérer des réponses, mais comme ce n'est jamais garanti, aussi bien les poser tout de suite. La liste pouvant être longue, tenons-nous-en à trois enjeux.



Les finances publiques. Le dépôt du prochain budget fédéral, en février ou mars, devrait normalement être une nouvelle occasion de débattre de la stratégie anti-déficit d'Ottawa. Pour l'instant, le premier ministre Stephen Harper se veut rassurant. Lors de ses entrevues de fin d'année, il a répété qu'il n'y aurait pas de «coupes draconiennes».

En somme, on mise encore sur la croissance économique et le contrôle des dépenses dans l'appareil public fédéral pour y arriver, une recette que le directeur parlementaire du budget, Kevin Page, juge déjà irréaliste. Elle l'est d'autant que les conservateurs persistent, malgré les déficits qui s'accumulent, à vouloir réduire l'impôt des entreprises. On parle de 10 milliards de revenus que le gouvernement laissera aller d'ici trois ans, tout cela en s'endettant.

Tous les partis d'opposition préconisent l'annulation de ces baisses de taxes, mais le geste ne peut représenter à lui seul une stratégie de retour à l'équilibre budgétaire. Des trois partis d'opposition, le Bloc québécois est ironiquement le seul à avoir, le printemps dernier, offert un plan chiffré pour faire de nouveaux investissements publics sans alourdir le déficit. Le NPD a une très longue liste de mesures économiques, sans les chiffres.

Les libéraux, quant à eux, jouent à la fois la carte de la prudence fiscale et de la compassion. Ils annuleraient les baisses d'impôt, mais pour financer des programmes qu'ils jugent prioritaires, comme celui pour les aidants naturels. On ignore cependant comment ils comptent exactement effacer le déficit. En fait, malgré les réserves de Kevin Page, les trois partis d'opposition fondent leurs calculs sur les chiffres du gouvernement.



Le financement de la santé. Personne ne peut parler du retour à l'équilibre budgétaire sans parler du financement de la santé. Les accords qui gouvernent les transferts fédéraux aux provinces arrivent à terme en 2013-14. Stephen Harper répète qu'il ne s'abaissera pas unilatéralement dans ces transferts, ce que les libéraux avaient fait en 1995. Ce qu'il ne dit jamais cependant, c'est ce qu'il entend faire une fois les accords échus.

Le ministre des Finances Jim Flaherty a souvent laissé entendre qu'il préférerait voir ces transferts augmenter au même rythme que le coût de la vie et la croissance démographique, ce qui voudrait dire plus lentement que maintenant. Pourtant, lors de la mise à jour économique d'octobre dernier, ses prévisions pour 2015-2016 tenaient pour acquise une croissance de 6 % par année, comme actuellement. De quoi réjouir les provinces, pourrait-on croire, mais à la condition que ces chiffres tiennent la route, ce qui est loin d'être sûr, à entendre Kevin Page.

L'opposition parle beaucoup de santé, mais n'est pas beaucoup plus claire lorsqu'il est question de l'évolution des transferts. Le NPD promet de les accroître, mais ne chiffre pas ses engagements. Les libéraux promettent de faire respecter la Loi canadienne sur la santé, de défendre le système public et de maintenir les transferts en espèces, mais ils ne s'avancent pas sur leur taux de croissance ni les sommes en jeu. Ils demandent par contre que les négociations commencent dès maintenant avec les provinces.



Les changements climatiques. La conférence de Cancun a permis de sauver le processus multilatéral de négociations des accords sur le climat, mais le monde n'est pas sorti du bois, ni le Canada du brouillard. Quiconque sera au pouvoir à Ottawa à la fin de 2011 devra avoir fait son nid s'il ne veut pas nous faire honte — encore — à Durban, en Afrique du Sud, lors de la rencontre de la dernière chance sur le sujet.

Actuellement, le Canada n'a toujours pas de politique digne de ce nom en matière de changements climatiques, le Bloc et le NPD demeurant les partis les plus fermes sur le sujet. Les conservateurs résistent, traînent la patte, jouent la comédie. Les libéraux, eux, marchent sur la pointe des pieds depuis l'abandon du Tournant vert et de la taxe sur le carbone de Stéphane Dion. Le PLC s'est donné une politique générale et des lignes directrices, mais on n'a encore rien vu qui atteigne la cohérence et la minutie du plan Dion.

Finances publiques, santé, environnement. Des enjeux fondamentaux et des questions cruciales pour lesquels on aimerait bien avoir des réponses avant d'aller aux urnes...

C'est pour quand les élections déjà?

mcornellier@ledevoir.com



L'eau a recouvert la piste d'atterrissage de la ville de Rockhampton, en Australie. Les pluies diluviennes qui ont commencé avant Noël ont inondé une zone grande comme la France et l'Allemagne réunies dans l'État du Queensland, dans le nord-est de l'Australie.

Inondations en Australie

Coupés du monde

L'armée australienne a été dépêchée d'urgence pour réapprovisionner la ville Rockhampton

Brisbane, Australie — Un avion de l'armée a été dépêché en urgence, hier, pour réapprovisionner une ville du nord-est de l'Australie coupée du monde par les inondations, qui ont transformé de grandes parties de l'arrière-pays en un immense lac.

La police australienne a confirmé hier que deux autres personnes étaient mortes dans les inondations, portant à au moins 10 le nombre de victimes des intempéries depuis la fin du mois de novembre.

Les pluies diluviennes qui ont commencé avant Noël ont inondé une zone grande comme la France et l'Allemagne réunies dans l'État du Queensland, dans le nord-est de l'Australie. Les rivières débordent et au moins 22 municipalités de cette région agricole sont sous l'eau.

Dans la ville côtière de Rockhampton, la crue de la rivière Fitzroy a forcé la fermeture de l'aéroport et coupé la principale autoroute menant à la capitale de l'État, Brisbane. Plusieurs familles ont abandonné leur maison pour se réfugier dans des abris d'urgence situés en altitude.

Hier soir, l'eau a inondé la dernière route encore praticable permettant d'accéder à la ville, a indiqué la première

ministre du Queensland, Anna Bligh.

Rockhampton, une ville de 75 000 habitants, est maintenant complètement isolée, sans aéroport, sans chemin de fer, sans routes, a expliqué Mme Bligh à la radio australienne ABC.

Le ministre de la Défense par intérim, Warren Snowdon, a indiqué qu'un avion cargo

Rockhampton est maintenant complètement isolée, sans aéroport, sans chemin de fer, sans routes

militaire C-130 se rendrait dans la région pour livrer de la nourriture, des fournitures médicales et d'autres articles, qui seront acheminés par avion dans une ville voisine puis transportés par camion à Rockhampton.

Les autorités ont prévenu que les eaux de la Fitzroy continueraient de monter jusqu'à ce soir et peut-être jusqu'à demain matin.

Le maire de Rockhampton, Brad Carter, a déclaré qu'environ 40 % de la ville pourrait être affectée par la montée des eaux. Il a précisé que les résidents pourraient devoir attendre au moins deux semaines avant de rentrer chez eux.

Les autorités ont indiqué qu'environ 200 000 personnes étaient affectées par les inondations, les pires à frapper l'Australie depuis dix ans.

«C'est un désastre naturel majeur et le rétablissement prendra du temps», a dit La première ministre australienne, Julia Gillard, à des journalistes. Les dommages pourraient se chiffrer en centaines de millions de dollars, a-t-elle ajouté.

Trois personnes sont mortes dans

les inondations depuis samedi. La police de l'État du Queensland a indiqué que sept autres personnes étaient mortes noyées dans des incidents distincts depuis le début du déluge, à la fin du mois de novembre.

Les pluies à l'origine des inondations se sont affaiblies et le niveau des eaux a commencé à baisser dans certaines villes. Mais des responsables ont indiqué qu'environ 1000 personnes étaient toujours réfugiées dans des centres d'évacuation à travers l'État et qu'il faudrait peut-être un mois avant que la situation revienne à la normale.

Associated Press

Les écologistes auront les dossiers énergétiques à l'œil

Qualifiant l'année qui vient de se terminer de l'une des «pires» sur le plan environnemental, les organisations écologiques auront à l'œil plusieurs dossiers, en 2011, à commencer par celui de l'énergie. Greenpeace, l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Équiterre estiment que le gouvernement du Québec a envoyé des messages contradictoires en 2010 quant à sa volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment avec le dossier des gaz de schiste.

Ces organisations attendent avec impatience le dévoilement du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste. Ils souhaitent que celui-ci suggère au gouvernement l'imposition d'un moratoire.

Le golfe du Saint-Laurent préoccupe grandement les trois groupes écologiques. Le président de l'AQLPA, André Bélisle, s'inquiète de l'exploration pétrolière notamment dans le secteur d'Old Harry, à la frontière du Québec et de Terre-Neuve.

M. Bélisle explique qu'à partir de Rimouski et jusqu'à la pointe de la Gaspésie, une grande section du fleuve manque d'oxygène en raison des substances toxiques qui y ont été déversées. En 2011, les autorités devront s'attaquer à ce problème qui risque de s'aggraver si Québec décide de lever le moratoire sur l'extraction du pétrole.

Le coordonnateur général d'Équiterre, Sidney Ribaux, va plus loin. Selon lui, ce dossier pourrait avoir des répercussions écologiques et économiques encore plus importantes que celles des gaz de schiste.

Toujours dans le dossier de l'énergie, le président de Greenpeace Québec, Éric Darier, estime que les groupes écologiques devront s'assurer que les coûts n'exploseront pas dans la rénovation de la centrale nucléaire de Gentilly-2, à Bécancour, dans le Centre-du-Québec.

Par ailleurs, M. Darier soutient que Québec doit accélérer la mise en place des recommandations du rapport Pronovost sur l'agriculture dans une politique attendue depuis maintenant près de deux ans.

Sidney Ribaux abonde dans le même sens. Il soutient aussi que le dossier des pesticides à des fins agricoles et esthétiques occupera une place importante dans l'actualité environnementale de l'année 2011, puisque la loi adoptée en 2003 n'est plus à jour.

Par ailleurs, sur la scène fédérale, tous soutiennent qu'il est encore trop tôt pour prédire l'issue des négociations internationales sur les changements climatiques qui se dérouleront à Durban, en Afrique du Sud, à la fin de l'année. Mais ils affirment qu'il sera difficile pour le Canada de faire encore pire que l'année qui vient de se terminer.

La Presse canadienne

«Le Québec, ce n'est pas un magasin»

Selon la CSQ, Québec a un devoir de justice sociale à l'égard des citoyens

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) entend revendiquer des mesures budgétaires plus équitables en ce début d'année.

Alors qu'il dressait la liste des priorités pour 2011, le président du syndicat, Réjean Parent, a soutenu hier que le gouvernement avait un devoir de justice sociale à l'égard des citoyens. Cela doit se traduire notamment par une échelle d'imposition et des mesures fiscales équitables qui tiennent compte des revenus.

«Le rêve de la CSQ, c'est de retrouver un rapport avec l'État qui en soit un de citoyens, puisque dans le moment, on est dans un rapport de contribuables. On place la personne comme un consommateur de services gouvernementaux. Le Québec, ce n'est pas un magasin», a-t-il fait valoir.

Faisant également le bilan de l'année 2010, M. Parent s'est réjoui que la centrale syndicale ait réussi à faire reculer le gouvernement sur le ticket modérateur en santé. Il espère qu'il reviendra aussi sur sa décision en ce qui a trait à la franchise pour la santé.

La CSQ compte par ailleurs s'opposer cette année aux intrusions du privé dans le système public de santé. La centrale déplore que l'on tente de faire croire aux gens qu'il est normal de déboursier pour obtenir des soins de santé alors qu'ils paient déjà des impôts.

«Cela n'a pas désengorgé les listes d'attente, cela a simplement fait en sorte qu'il y a désormais deux catégories de citoyens, ceux qui ont les moyens de payer et qui se font traiter rapidement et ceux qui n'ont pas les moyens», a illustré M. Parent.

Éducation et droits de scolarité

La centrale veut aussi poursuivre ses efforts pour faire de l'éducation une véritable priorité nationale. «2011 va être une année éducation», a affirmé le président qui déplore le peu d'efficacité et le peu de répercussions des plans mis de l'avant concernant la violence à l'école, la persévérance scolaire et le français.

De plus, la CSQ tentera de faire reculer Québec sur sa volonté de hausser les frais de scolarité des universités. «Il faut favoriser l'accessibilité au maximum. On dit qu'on va avoir de plus en plus besoin de main-d'œuvre hautement qualifiée, donc ce n'est pas le temps de décourager les jeunes», a indiqué M. Parent.

Il a aussi exprimé sa déception face à l'attitude gouvernementale dans le dossier des écoles passerelles, qui permettent à des parents fortunés d'«acheter» pour leurs enfants un accès au réseau public anglophone. Il a rappelé qu'il y avait eu une forte mobilisation des membres de la CSQ craignant pour la survie du français.

Le président estime également que le gouvernement doit demeurer un employeur attractif, en mesure d'attirer les compétences pour affronter le défi du renouvellement des effectifs dans le secteur public et celui du transfert des expertises.

La CSQ poursuivra par ailleurs le travail pour finaliser les ententes conclues en front commun et en fédérations, tout comme celle concernant les responsables de garde en milieu familial. M. Parent a précisé qu'il fallait compléter les textes et poursuivre certains travaux découlant des comités.

La centrale compte également travailler de concert avec les autres organisations syndicales au cours de l'année à venir. «Je crois que ces alliances ne pourront que grossir. Il y a une nécessité de regrouper les forces citoyennes», a conclu M. Parent.

La CSQ représente près de 180 000 membres.

La Presse canadienne



Le président de la CSQ, Réjean Parent

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Jim Flaherty aura marqué l'année économique

CRAIG WONG

Toronto — Tandis que l'Europe croulait sous des crises d'endettement et que les États-Unis peinaient à faire reculer le taux de chômage en 2010, Jim Flaherty a gardé la main fermement sur le gouvernail et tenu le cap vers le titre de personnalité économique de l'année de La Presse canadienne.

Au moment même où la valeur du huard et du dollar américain atteint la parité et que des signes de reprise économique se concrétisent, le ministre fédéral des Finances pourrait s'enorgueillir d'afficher un bilan pour 2010 meilleur que celui de la plupart de ses homologues ailleurs dans le monde.

«Je crois que nous avons assisté, au Canada, mais aussi ailleurs dans le monde, à une réaction par des mesures très énergiques», a affirmé Paul Ferley, économiste en chef adjoint à la Banque Royale.

«Et assurément, le plan pour les infrastructures, tout comme les diverses réductions d'impôt, semblent rétrospectivement avoir porté leurs fruits et contribué à soutenir la reprise.»



SHAUN BEST REUTERS

Jim Flaherty

Mais malgré ses succès à aider l'économie, M. Flaherty devra affronter des défis encore plus imposants au cours de l'année.

La majeure partie des dépenses prévues dans le plan de relance arrivera à échéance, et Jim Flaherty aura la tâche d'équilibrer le budget du gouvernement fédéral pour atteindre ses objectifs pour 2015-2016.

«Je pense que le gouvernement a bien évalué jusqu'à quel point l'économie était frappée et a décidé de réagir en intervenant», a fait valoir M. Ferley.

«La conséquence de cela est un endettement et un déficit assez importants, pas autant qu'aux États-Unis ou en Europe, mais il s'agit néanmoins de déséquilibres qui devront être corrigés à un moment donné.»

Jim Flaherty a déjà indiqué qu'il n'y aurait pas de nouvelles dépenses importantes en 2011, mais également qu'il n'y aurait pas non plus de compressions majeures.

«En 2010, il est devenu clair que le Canada était sorti en assez bon état de la plus profonde récession mondiale depuis la crise économique des années 1930», a affirmé M. Flaherty.

«Cependant, nous sommes conscients que la reprise demeure fragile et qu'il y a encore trop de personnes sans emploi. Alors nous maintenons notre plan.»

Après un déficit record de 55,6 milliards, enregistré l'année dernière, et un autre manque à gagner de 45 milliards prévu pour cette année, Jim Flaherty devrait arrêter d'enregistrer des dépenses excédant les revenus lorsque le plan de relance de 47 milliards sur deux ans sera terminé.

La Presse canadienne



NICKY LOH REUTERS

Selon les Instituts nationaux de la santé des États-Unis, plus de 12 millions d'Américains souffrent d'apnée obstructive du sommeil. Une des principales causes de ce mal est le relâchement trop important de la langue et des muscles de la gorge pendant la nuit. La personne se réveille en sursaut et suffoque, et le cycle conduisant à ces micro-réveils peut se reproduire 30 fois ou plus par heure.

Une nouvelle méthode est testée contre l'apnée du sommeil

LAURAN NEERGAARD

Washington — Votre ronflement peut déranger votre conjoint, mais aussi révéler une apnée du sommeil qui vous prive de repos réparateur au point de risquer un accident de voiture, voire un arrêt cardiaque. Mais des firmes américaines testent actuellement un appareil semblable à un stimulateur cardiaque qui prévient les arrêts respiratoires.

Cet appareil permettrait d'éviter l'obstruction des voies respiratoires en envoyant un courant électrique sur la langue pendant le sommeil.

En effet, l'une des principales causes de l'apnée obstructive du sommeil est le relâchement

trop important de la langue et des muscles de la gorge pendant le sommeil. Un relâchement suffisant pour bloquer la respiration pendant 30 secondes environ. La personne se réveille en sursaut et suffoque, et le cycle conduisant à ces micro-réveils peut se reproduire 30 fois ou plus par heure, privant les gens d'un sommeil profond pourtant essentiel.

En stimulant le nerf qui contrôle la base de la langue pendant le sommeil avec un léger courant électrique, les scientifiques espèrent que la langue puisse rester en place comme elle le fait pendant la journée.

D'ici la fin du mois de janvier, la firme Inspire Medical Systems, établie à Minneapolis, prévoit inclure une centaine de patients apnéiques dans une étude américano-européenne pour évaluer l'efficacité de cette technique de stimulation du nerf hypoglosse. Deux concurrents mettent au point des implants similaires: Imthera Medical, de San Diego en Californie, et Apex Medical, de Saint-Paul au Minnesota, qui doivent eux aussi mener des essais.

«Dans ce type de recherches, nous ne cherchons pas à réaliser de petits changements», résume le Dr Meir Kryger, spécialiste de la médecine du sommeil à l'hôpital Gaylord, dans le Connecticut, et coordonnateur de l'étude d'Inspire. «Ce que nous cherchons vraiment, c'est guérir.»

Selon les Instituts nationaux de la santé des États-Unis, plus de 12 millions d'Américains souffrent d'apnée obstructive du sommeil. Et si tout le monde peut être touché, les personnes en surpoids et les hommes d'âge mûr sont particulièrement vulnérables.

À l'heure actuelle, le traitement de référence incontesté de l'apnée du sommeil est le CPAP, qui consiste à envoyer de l'air en douceur dans le nez par l'intermédiaire d'un masque pour maintenir les voies aériennes ouvertes.

Mais d'après certaines études, au moins 30 % des patients diagnostiqués ne veulent ou ne peuvent pas utiliser cette technique. Certains se plaignent que les masques s'adaptent mal ou

elles sont donc réservées aux cas les plus graves. Avec le système Inspire, les médecins implantent un petit générateur de la taille d'un stimulateur cardiaque sous la peau près de la clavicule, et enroulent un cordon sous la mâchoire jusqu'au nerf de la langue. Un détecteur repère chaque fois qu'un patient inspire, signalant à l'implant de tirer sur le nerf.

Les scientifiques règlent la puissance de manière à stimuler le nerf juste assez pour éviter que la langue ne glisse en arrière pendant le sommeil, mais sans qu'elle sorte. Les patients allument l'appareil au moment du coucher avec une télécommande, complétée par un minuteur qu'ils peuvent installer et qui leur permet de s'endormir avant le début des impulsions.

«Je ne me rends pas compte qu'il est branché quand je dors», explique Rik Krohn, un résident de la banlieue de Minneapolis âgé de 67 ans, volontaire pour un essai préliminaire l'an dernier et qui déclare bien dormir depuis.

Un avertissement toutefois: les participants potentiels doivent subir un examen préalable pour connaître la cause exacte de leur apnée. Ces essais n'en sont qu'à leur début. Une poignée d'implants ont été testés jusque-là. Et bien que le concept soit intéressant, les patients doivent franchir les étapes successives avant d'en bénéficier. Il est conseillé de ne pas renoncer au CPAP avant d'avoir vu un technicien expérimenté.

Dans les cas les plus sévères, les chirurgiens retirent une partie du palais pour élargir les voies aériennes. Mais il reste difficile de prédire dans quelles situations ces opérations délicates peuvent être utiles, et

elles sont donc réservées aux cas les plus graves.

Un appareil éviterait l'obstruction des voies respiratoires en envoyant un courant électrique sur la langue

mais sans qu'elle sorte. Les patients allument l'appareil au moment du coucher avec une télécommande, complétée par un minuteur qu'ils peuvent installer et qui leur permet de s'endormir avant le début des impulsions.

«Je ne me rends pas compte qu'il est branché quand je dors», explique Rik Krohn, un résident de la banlieue de Minneapolis âgé de 67 ans, volontaire pour un essai préliminaire l'an dernier et qui déclare bien dormir depuis.

Un avertissement toutefois: les participants potentiels doivent subir un examen préalable pour connaître la cause exacte de leur apnée. Ces essais n'en sont qu'à leur début. Une poignée d'implants ont été testés jusque-là. Et bien que le concept soit intéressant, les patients doivent franchir les étapes successives avant d'en bénéficier. Il est conseillé de ne pas renoncer au CPAP avant d'avoir vu un technicien expérimenté.

Associated Press



Moins de sacs de plastique utilisés pendant les Fêtes

Les commerçants ont fourni moins de sacs en plastique aux consommateurs pendant la période des Fêtes que par le passé. Les efforts pour réduire l'utilisation des sacs en plastique semblent porter fruit, trois ans après que certaines villes canadiennes les eurent bannis.

Plusieurs supermarchés ont rapporté une baisse de l'utilisation de ces sacs au cours des dernières années. Environnement Canada estime toutefois que chaque semaine, plus de 55 millions de sacs sont rapportés à la maison par les Canadiens.

Metro, l'une des plus importantes chaînes de supermarchés au pays, a indiqué que la demande avait chuté de 50 % pour les sacs de plastique un mois après l'imposition, en juin 2009, d'un coût de cinq cents par sac. L'instauration de cette nouvelle politique a entraîné une baisse totale de la demande de 80 %.

«Cinq sous ne représentent pas beaucoup d'argent, mais cela semble suffisant pour que les consommateurs modifient leurs habitudes», a mentionné la porte-parole de Metro, Marie-Claude Bacon. La population était prête pour ce changement.

Rod Muir, un porte-parole de l'organisation environnementale

Sierra Club Canada, soutient que l'achat des sacs de plastique est une stratégie efficace pour en réduire l'utilisation. «Je crois qu'il y a une certaine pression sociale qui s'est exercée», a-t-il suggéré.

Mme Bacon a indiqué que Metro avait d'abord tenté de réduire l'utilisation des sacs de plastique en vendant des sacs réutilisables en 2006. Ce n'est qu'avec l'imposition d'un coût pour les sacs de plastique qu'une baisse importante de leur utilisation a été observée.

Les municipalités de Huntington, au Québec, et de Leaf Rapids, au Manitoba, ont été les premières au Canada à interdire les sacs de plastique.

D'autres villes canadiennes ont par la suite imposé un coût de 5 cents par sac. Le nouveau maire de Toronto, Rob Ford, souhaite toutefois abolir cette politique.

Allen Langdon, qui œuvre au sein du Conseil canadien des distributeurs en alimentation, estime que plusieurs incitatifs peuvent être utilisés pour modifier le comportement des consommateurs en la matière. «La clé est le changement d'attitude, une démarche qui nécessite un effort conjoint», a-t-il souligné.

La Presse canadienne

EN BREF

Amende de 1000 \$ pour Lino Zambito

Le Directeur général des élections a condamné l'entrepreneur Lino Zambito à payer une amende de 1000 \$, a révélé TVA Nouvelles hier. Le patron d'Infralec avait été mis dans l'embarras à la veille des élections municipales lorsque l'équipe de l'émission *Enquête* a diffusé une bande audio où l'on entendait l'homme proposer à des élus de l'opposition de Boisbriand de se retirer de la course. L'entrepreneur recevait à l'époque la majorité des contrats de la Ville. M. Zambito nie l'affaire et refuse le blâme du DGE, qu'il entend contester devant la Cour. Il dit avoir été manipulé par la mairesse actuelle, Marlène Cordato. —Le Devoir

Fermé pour l'hiver

L'Insectarium de Montréal ferme ses portes à compter d'aujourd'hui, le temps de renouveler son exposition permanente, présentée depuis 20 ans. Il accueillera de nouveau les visiteurs cet été, au terme de travaux qui coûteront 1,2 million de dollars. L'exposition *Nous, les insectes...* présentera alors les connaissances les plus récentes sur le monde des insectes, en plus d'abriter de nouvelles espèces. —Le Devoir

Je choisis
LE DEVOIR
Libre de penser

ÉCONOMIE



De jeunes travailleurs chinois font la file dans une foire à l'emploi. Selon les statistiques officielles, 27,8 % des jeunes diplômés sont sans emploi.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Les illusions perdues des diplômés chinois

Les jeunes travailleurs peinent à se trouver un emploi à la hauteur de leurs ambitions

HAROLD THIBAUT

Les perspectives d'embauche des jeunes diplômés chinois, Wang Chaohua les connaît. Les 200 chambres de l'Hôtel des chercheurs d'emploi, dont il est le gérant, sont occupées toute l'année par des jeunes aux CV prometteurs, mais qui goûtent à la réalité du marché du travail.

Si les travailleurs peu qualifiés sont très demandés — le quotidien *China Daily* évoquait récemment 20 % d'offres d'emploi ne trouvant pas preneurs dans la restauration dans la région du delta du Yangzi —, ceux qui disposent d'une licence, parfois d'un master, peinent à trouver un poste répondant à leurs attentes.

En 2009, raconte M. Wang, un jeune homme spécialisé dans le développement de sites Web — il sortait de trois années d'études — est resté six mois à 20 yuan la nuit (3 \$) dans les dortoirs de cette auberge de jeunesse défraîchie si-

tuée derrière un chantier au nord de Shanghai. «*Il se demandait si ce n'était pas son niveau d'anglais qui pêchait puis, lorsqu'il a compris qu'il ne trouverait rien, il est rentré dans sa province natale*», dit M. Wang.

Ce mois-ci, l'établissement accueille 26 jeunes ingénieurs informaticiens originaires de la province centrale du Hunan et un de leurs professeurs qui est venu les soutenir, l'institut qui les a diplômés se targuant de garantir un emploi à la sortie des études.

La promesse est alléchante, car pour la génération de Chinois née dans les années 1980, un diplôme n'est plus une assurance pour trouver un travail. Les politiques de développement de l'enseignement supérieur menées en parallèle aux réformes économiques, surtout depuis le milieu des années 1990, permettent à un nombre croissant de Chinois d'accéder aux études: 6,3 millions d'entre eux ont obtenu un diplôme de premier cycle en

2010, selon le ministère de l'Éducation, contre 1,8 million en 1998. Et ils seront près de 6,8 millions en moyenne chaque année jusqu'en 2015 à obtenir l'équivalent d'une licence. En janvier, 1,4 million de personnes se sont présentées à l'examen d'accès aux études de second cycle. Mais ils peinent ensuite à trouver leur place et 27,8 % des jeunes diplômés

Beaucoup de familles se sacrifient pour financer l'éducation de leur enfant et s'attendent à ce qu'il bénéficie en retour d'un salaire respectable

més sont sans emploi, selon les statistiques officielles.

Grandes attentes

Le marché du travail et leurs envies ne sont pas en adéquation, constate Yu Hai, professeur de sociologie à l'Université de Fudan: «*Ils veulent s'ins-*

taller à Pékin, Shanghai ou Canton, les villes les plus attirantes; ils rêvent de travailler pour les grandes entreprises publiques qui offrent sécurité sociale et stabilité.»

D'autant que beaucoup de familles se sacrifient pour financer l'éducation de leur enfant et s'attendent à ce qu'il bénéficie en retour d'un salaire respectable. «*Les attentes sont grandes, alors partir dans une petite ville travailler pour une entreprise inconnue serait perdre totalement la face*», analyse le professeur Yu.

La solution serait de contrarier cette attirance pour les métropoles des provinces côtières déjà saturées de travailleurs qualifiés. Le gouvernement a présenté en juillet un plan de réforme de l'éducation portant jusqu'en 2020 qui insiste sur le développement de compétences pra-

tiques utiles aux entreprises. Il encourage aussi les jeunes à accepter des postes dans les régions moins développées du centre et de l'ouest du pays. La grande ville de Chongqing pousse les jeunes diplômés à créer leur société par des incitations fiscales.

Ceux qui persistent dans le choix de Shanghai doivent revoir leurs ambitions. Certes, les étudiants d'universités prestigieuses comme celle de Fudan — le campus est situé à quelques centaines de mètres de l'hôtel de M. Wang comme d'un établissement rival, L'Auberge des cols blancs — n'ont pas de soucis à se faire.

S'adapter

Les autres doivent s'adapter. Cherry Lu, partie pour la capitale économique avec sa licence de marketing de l'université des minorités de Wuhan en poche, a dû accepter un contrat de formatrice à 2000 yuan par mois (302 \$) — l'équivalent du salaire offert sur les chaînes

d'assemblage de téléphones portables du sous-traitant électronique Foxconn. Elle réside encore à l'Hôtel des chercheurs d'emploi, dans l'incapacité de payer un loyer. «*Mais le métier est incomparable, rétorque-t-elle, toute la difficulté pour notre génération est de trouver un emploi satisfaisant et qui permet de vivre.*»

Installé dans une autre chambre, Xu Hongzhou a accepté une offre à 5000 yuan par mois, ne trouvant pas mieux. Il estime qu'il mériterait jusqu'à 20 000 yuan au regard de son parcours: un master en ingénierie mécanique, deux années d'apprentissage de l'allemand à Dalian (nord-est) et deux autres années à Nagoya, au Japon.

M. Wang, le patron de l'Hôtel des chercheurs d'emploi, se veut philosophe: «*Ces jeunes trouveront une place, mais peut-être devront-ils ravalier leur orgueil.*»

Le Monde

Washington devra trancher sur les « cadeaux » de Fannie et Freddie

HUGUES HONORÉ

Washington — Les États-Unis devraient trancher en 2011 le sort de leurs géants du financement des prêts immobiliers, Fannie Mae et Freddie Mac, qui survivent depuis Noël 2009 grâce au «cadeau» consistant à leur prêter des fonds publics sans limite.

C'est dans une relative discrétion que le gouvernement avait supprimé, un 24 décembre, le plafond de 200 milliards de dollars qui limitait le renflouement de «Fannie» et «Freddie».

Ce plafond n'a pas encore été atteint puisque, pour le moment, le Trésor n'a injecté «que» 152,8 milliards de dollars dans le capital des deux entreprises. Mais cela fait plus d'un an que l'exécutif dit chercher pour elles un nouveau statut, le moins coûteux possible pour les contribuables.

Mis sous tutelle publique en septembre 2008 pour éviter une faillite, les deux groupes sont des piliers de l'immobilier américain. Ils détiennent 3900 milliards de dollars de titres adossés à des prêts immobiliers: l'État fédéral garantit donc à travers eux près de la moitié de ces prêts.

Ouvrir le débat

En 2011, le débat doit être ouvert par un rapport de l'exécutif.

La loi «Dodd-Frank» de réforme de la régulation

financière, prévoit d'ici au 31 janvier une «étude sur la façon de mettre un terme à la tutelle publique de Fannie Mae et Freddie Mac et de réformer le système de financement de l'immobilier».

Interrogé par l'AFP sur l'avancement de ce rapport, le Trésor a affirmé qu'il serait livré à temps, mais s'est refusé à tout commentaire sur son contenu.

«*Nous avons entrepris de vastes consultations avec toutes les parties prenantes*» et «*nous nous sommes engagés à transmettre le rapport d'ici la date décidée*», a simplement rappelé un porte-parole du ministère, Matthew Anderson.

A partir de mi-décembre, le *Financial Times* puis le *Wall Street Journal* ont fait état de fuites selon lesquelles le gouvernement s'apprêterait à recommander de rendre Fannie et Freddie moins compétitifs, pour encourager le retour du privé. Il s'agirait d'abaisser le plafond du montant des prêts immobiliers qu'ils sont autorisés à reprendre, ou d'augmenter les commissions qu'ils demandent pour reprendre ces prêts.

Diminuer progressivement l'emprise du secteur public sur le marché du prêt immobilier ne ferait cependant pas beaucoup avancer le débat. Les républicains, qui ont pris la majorité à la

Chambre des représentants en novembre, ont une revendication beaucoup plus radicale: ils comptent tout simplement liquider les deux groupes qu'ils considèrent parmi les principaux responsables de la crise financière.

Dans un rapport publié le 23 décembre, le Bureau du budget du Congrès (CBO) les a prévenus que ce ne serait pas la panacée.

«*Une privatisation complète du marché hypothécaire secondaire poserait deux risques importants*», écrivait cet organisme indépendant des partis: celui que les crises financières dévastent l'immobilier sans intervention publique, et celui que l'État soit tenté d'offrir encore une garantie implicite aux grands acteurs de ce marché.

Le CBO examine d'autres solutions. Il imagine que l'État reprenne directement le rôle rempli aujourd'hui par Fannie Mae et Freddie Mac, ou qu'il invente un nouveau modèle hybride public-privé qui pousse moins au risque.

Mais il se refuse à trancher entre ces possibilités, qui ont de graves inconvénients selon lui. Ce sera le travail des parlementaires, généralement peu pressés d'aller dire à leurs électeurs qu'ils vont se battre pour que l'État aide moins les candidats à un achat immobilier.



Les géants du marché immobilier américain, Fannie Mae et Freddie Mac

AGENCE FRANCE-PRESSE

Agence France-Presse

ÉDITORIAL

Démographie québécoise

De vrais défis

L'année qui commence amènera le Québec vers un nouveau record: d'ici la fin 2011, il devrait compter huit millions d'habitants. Une donnée stimulante, mais qui pose de sérieux défis.

Comme au début du XX^e siècle, il faut maintenant environ vingt ans pour ajouter un million de personnes à notre bilan démographique. Les années du baby boom ont accéléré le mouvement — de 1951 à 1971, chaque dix ans a amené son million de Québécois supplémentaires —, mais en cela comme en tant d'autres choses, cette période aura été exceptionnelle au Québec!

La cadence actuelle se démarque toutefois de celle du passé: ce n'est plus seulement la natalité qui nous fait croître, mais aussi l'immigration. Le bilan annuel de l'Institut de la statistique du Québec prévoit même qu'à partir de 2029 — moins de vingt ans! —, la migration internationale assurera à elle seule notre croissance.

La phase d'ajustement à cette nouvelle donne a donc encore de beaux jours devant elle. Cela exigera une culture d'accueil forte, que nous n'avons pas toujours, afin que les immigrants développent un véritable ancrage envers le Québec et ses valeurs. Mais il faudra aussi vraiment accepter l'autre.

Hélas, la méfiance envers l'étranger prend encore tellement de formes: discrimination dans le logement, difficulté à reconnaître des diplômes, réticences à l'embauche... En participe aussi ce réflexe de bien des francophones de passer à l'anglais dès que leur interlocuteur a un français hésitant ou le parle avec un accent.

Cette méfiance trouve son plus troublant symbole dans le profilage racial — comment le qualifier autrement — dont les médias font régulièrement état en matière de sécurité. À Montréal, par exemple, les policiers prennent plus facilement à partie les Noirs que les Blancs, même lors d'une banale sortie de bar ou pour une voiture mal garée... Il reste encore bien du chemin à faire pour déghettoiser notre manière de vivre ensemble! Mais pour peu qu'on le prenne au sérieux, il s'agit là d'un défi stimulant à relever.

Par contre, d'autres répercussions de notre nouvelle forme de croissance sont plus inquiétantes. Notre société s'est mise à vieillir pour de bon: nous faisons peu d'enfants et l'immigration se fonde sur la venue d'adultes (les deux tiers des nouveaux arrivants au Québec ont entre 20 et 44 ans). Il s'ensuit que dès cette année, selon l'ISQ, on comptera au Québec davantage de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 15 ans.

Jusqu'à maintenant, on s'est beaucoup préoccupé de ce vieillissement sous l'angle des coûts de santé et de la solidité des régimes de retraite. Mais on s'intéresse peu à l'autre bout de la longéité: l'émiettement du poids électoral des sujets liés à la jeunesse, l'éducation au premier chef.

Il y a déjà un moment que l'éducation n'apparaît plus en tête des priorités des Québécois. La semaine dernière, un sondage Senergis-*Le Devoir* en témoignait encore: seuls 6 % des Québécois mettent le sujet au premier rang de leurs préoccupations alors que 52 % optent plutôt pour la santé.

Certes, l'accessibilité à notre système de santé pose de graves problèmes, mais il s'attire de bonnes notes dès qu'on y entre. Pour l'éducation, c'est quasiment le contraire: l'accès est garanti, mais qu'en fait-on une fois qu'on y est? Le décrochage est encore trop fréquent, l'envie de pousser ses études jusqu'à l'université pas assez répandue, et trop de leçons (soit de lire, soit de se perfectionner) se perdent dès que la fréquentation scolaire prend fin.

Le rapport des Québécois francophones à l'éducation souffre d'un passé d'erreurs politiques remontant au XIX^e siècle, quelque peu redressées dans les années 1960 mais qu'on n'a pas fini de corriger. Où trouverons-nous la volonté de le faire quand les plus de 65 ans représenteront le quart de la population, comme ce sera le cas vers 2030?

L'autre interrogation est évidemment politique. La population du Québec croît plus lentement que la moyenne canadienne. Elle représente aujourd'hui 23,2 % de la population canadienne. En 40 ans, ce poids démographique a diminué de cinq points de pourcentage, glissant sous la barre des 25 %, alors que d'autres provinces augmentaient le leur. Le déclin se poursuivra, précise l'ISQ.

Ce poids qui s'étirole n'amènera rien de bon au Québec. À moins qu'il ne décide de se prendre en mains. Mais alors, il lui faut en convaincre ses nouveaux arrivants. Et nous n'avons pas encore compris comment relever cet immense défi.

jboileau@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEÉ BOILEAU

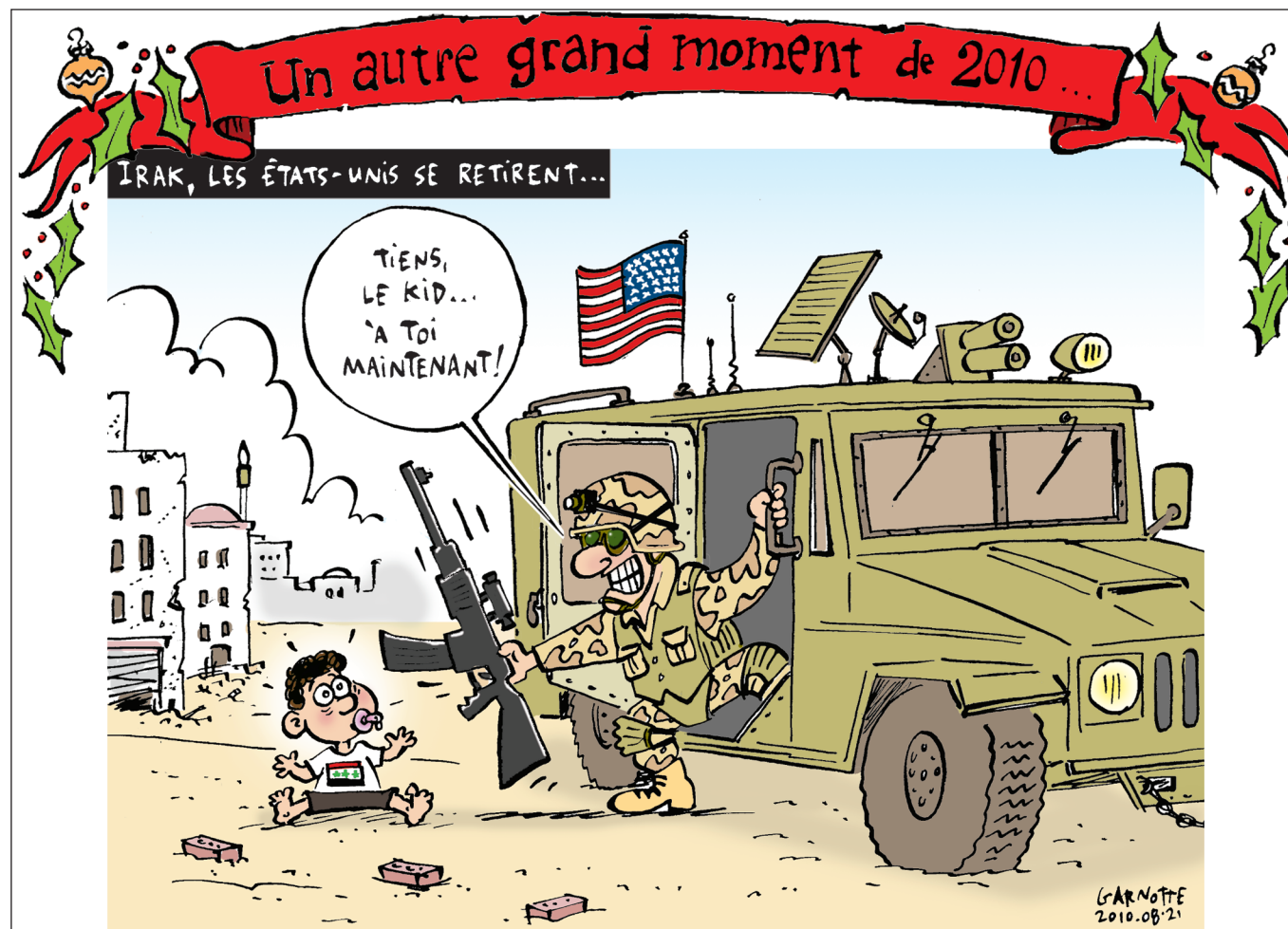
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Virage liturgique

Le père Benoît Lacroix rappelait cette maxime tirée d'un livre sacré disant: «Il y a un temps pour parler, il y a un temps pour se taire.» Cette maxime résume parfaitement la pensée de bien des fidèles de ma paroisse en sortant de la messe de la veille de Noël. D'abord, ceux-ci ont constaté que la célébration à laquelle ils assistaient aurait dû se distinguer de celle pour enfants qui avait eu lieu deux heures plus tôt. Ensuite, ils découvrent que la cérémonie pour adultes connaît un «virage liturgique» qui se veut dans l'air du temps: techniques d'animation de groupes qui remplacent le modèle de la messe traditionnelle de minuit composée de chants, de prières et de méditations; pasteur qui préside cette assemblée comme s'il animait un spectacle pour élèves du primaire et pense ainsi se rapprocher de ses fidèles en improvisant *ad lib* sur la naissance du «petit Jésus». Son et images dansent sur grand écran pour rendre le tout plus aguichant. Mais tout cela ne suffisait pas! Il fallait en plus, sans doute pour suivre la consigne de son comité de pastorale, que les fidèles (grands-parents grisonnants) s'expriment aussi verbalement. On a donc déposé sur les bancs des cartons colorés où étaient transcrits de courts textes à commenter. Le malaise dans l'assistance étant plus que palpable, le pasteur a fini par se taire, laissant enfin la chorale entonner le *Gloria*. Rarissime instant de recueillement et de paix. Désolant!

Claude Poulin

Québec, le 30 décembre 2010

Lola ne doit pas gagner

LOLA. Tu n'as pas choisi ton nom, mais tu as fait le choix de vivre en concubinage. Tu

as osé aimer sans te protéger. Ne nous parle pas de naïveté! Nous savons qu'une LOLA a certainement comme visée d'attraper dans sa toile un Eric fortuné. Quitte à se faire faire trois bébés. Une LOLA ne doit pas gagner. C'est une question de sécurité et on doit s'en occuper avec célérité. Mais si on l'avait nommée Marie, quelle aurait été ta destinée?...

Lucie Bergeron

Québec, le 16 décembre 2010

«Forces AVENIR» et la langue française

L'organisme «Forces Avenir», auquel sont associés des partenaires aussi prestigieux que Desjardins, *La Presse*, *Le Soleil*, Télé-Québec, Hydro-Québec, la SRC et bien d'autres, diffuse depuis un certain temps déjà des capsules télévisuelles destinées à souligner l'engagement de jeunes universitaires québécois dans divers domaines. Il s'agit là d'une initiative fort louable et tous les jeunes que ces capsules nous font connaître méritent d'être félicités. Il est cependant regrettable que plusieurs d'entre eux soient incapables de s'adresser à nous en français.

Est-il acceptable, même concevable, qu'un étudiant de McGill ou de Concordia, qui étudie certes en anglais mais qui vit dans un État qui a le français comme langue officielle, ne puisse s'exprimer dans cette langue? Comment expliquer que personne n'ait encore dénoncé le sous-titrage auquel on a recouru dans certaines de ces capsules pour traduire en français des propos exprimés uniquement en anglais? La place de plus en plus grande que la langue anglaise occupe chez nous aurait-elle été à ce point banalisée?

Force est de constater que «Forces Avenir»

et ses partenaires n'ont pas su mesurer l'affront qu'ils faisaient ainsi à tout un peuple qui a pourtant choisi depuis longtemps de vivre, de se développer, de s'épanouir et de s'exprimer en français. Désolant!

Claude Verreault

Château-Richer, le 24 décembre 2010

Chrétiens d'Orient

Merci à M. Truffaut de mettre ainsi spécifiquement en lumière les tentatives d'élimination systématique violente des communautés chrétiennes d'Orient par des extrémistes islamistes. Face à cette situation, une action, spécifique elle aussi et ciblée, à promouvoir me paraît être d'agir sur nos gouvernements pour qu'ils usent de tout leur poids politique et diplomatique auprès des gouvernements de ces pays du Proche et du Moyen Orient pour qu'ils assurent la protection et le respect des droits de ces communautés. Je suis conscient de ce que cette action souhaitable de la part de nos gouvernements n'aura, si elle se réalise, que peu d'efficacité immédiate. Mais je crois que si elle est poursuivie avec persévérance et continuité, elle finira par amener les gouvernements auxquels elle s'adressera à agir effectivement et substantiellement. Je ne vois pas par ailleurs ce que nous pouvons faire d'autre, nous, dans nos pays. Bien sûr, il y aura aussi entre-temps à nous préparer et à préparer nos communautés et nos gouvernements à la mort dans l'âme devant cette issue malheureuse inéluctable pour certains, accueillir de façon privilégiée ces réfugiés que risquent de devenir ceux de ces chrétiens d'Orient qui auront été amenés à choisir l'exil.

André Stainier

Québec, le 29 décembre 2010

LIBRE OPINION

Enfin une sortie légale du borbier constitutionnel!

DOMINIQUE BOIVIN

Politologue et ex-chef de cabinet du whip de l'Opposition officielle du Parti québécois à l'Assemblée nationale (1973-1975)

Depuis une quarantaine d'années, j'exerce mon droit de vote toujours en faveur du Parti québécois, parce qu'indépendantiste. Or, j'ai atteint une écoute aigüe au sujet du débat sur ce qu'on appelle la question nationale, c'est-à-dire le statut du Québec vis-à-vis du Canada.

Ce débat est constamment détourné. Que veut-on? La séparation, l'indépendance, la souveraineté, la souveraineté associée avec ou sans trait d'union, le beau risque, l'affirmation, l'autonomie ou toutes ces réponses? Que d'énergie et de temps perdus, futiles et inutiles dans une guerre de mots. La question est pourtant simple et, en ce sens, je suis très «parizeauiste»: voulons-nous, oui ou non, nous séparer du Canada et acquérir notre indépendance comme peuple?

Évidemment, si l'on veut une réponse majoritairement favorable des Québécois, il faut leur en démontrer la nécessité, l'utilité et les avantages. Or, curieusement d'accord avec le parti «séparatiste» et Québec solidaire, le très fédéraliste Parti libéral du Québec et la très autonomiste Action démocratique du Québec se sont toujours opposés à ce que le Québec signe l'Acte constitutionnel de 1982, allant jusqu'à participer à des motions unanimes de l'Assemblée nationale maintenant son refus.

Le Québec déjà indépendant en droit et en fait

En toute logique, une conclusion et un constat s'imposent: depuis près de 30 ans, donc, le Québec ne fait plus partie du Canada ni en droit ni en fait, puisqu'il n'est pas et n'a jamais été signataire de l'Acte constitutif du Canada.

Dès lors, pourquoi tous les gouvernements qui se sont succédé, à commencer par celui de René Lévesque, ont-ils continué à respecter la Constitution du Canada de 1982 et sa Cour suprême, qui, comme la tour de Pise, penche toujours du même côté, ainsi que les lois canadiennes qui ne lui conviennent pas comme celle sur les jeunes contrevenants?

Puisque tous les partis politiques québécois ont été unanimes à dénoncer 1982, pourquoi se sont-ils conformés aux décisions et autres avis de la Cour suprême allant contre les intérêts fondamentaux du Québec, par exemple, ceux sur les écoles passerelles et tous les autres ayant quasiment vidé la loi 101 de sa substance? Pourquoi refuser de rapatrier unilatéralement les impôts payés à ce pays, devenu étranger, quitte, en échange de services rendus et négociés sur une base administrative, à lui verser des montants compensatoires? Pourquoi ne pas encore avoir procédé à l'élaboration d'une constitution québécoise qui aurait réaffirmé la primauté du français et une charte de la citoyenneté?

Pourtant, de simples motions de l'Assemblée nationale, idéalement unanimes, auraient aisément et amplement suffi, sans besoin de référendum. Ou alors, avec référendum selon les cas, au jugé de l'Assemblée nationale.

Est-il besoin de rappeler que les Canadiens français d'hier, devenus les Québécois d'aujourd'hui, n'ont jamais été appelés à se prononcer, par référendum ou lors d'élections générales, sur les moments fondateurs de ce pays appelé Canada, tels l'Acte de Québec de 1774, l'Acte d'union de 1840, la création du Dominion of Canada en 1840, du Statut de Westminster en 1931? Pas plus que sur l'acte constitutionnel de 1982, d'ailleurs.

Pour des élites politiques responsables

J'appelle donc nos élites politiques à assumer leurs responsabilités, au premier chef le Parti québécois, dont l'article premier de son programme l'interpelle depuis sa création, ainsi que Québec solidaire. Il leur revient à eux d'abord d'agir en toute logique et en toute conséquence pour, ensuite, proposer un ou des référendums au peuple québécois s'il y a lieu.

Entre-temps, le Québec a le droit de mettre fin à sa vieille relation de mariage forcé avec le Canada, organisé par Londres. Comme un couple qui, constatant que plus rien ne va, se sépare pour ensuite divorcer. Et Dieu sait que le couple est pour le moins bancal depuis des lustres et des lunes, sinon depuis le début de son mariage forcé, et ce, peu importe les thérapies de couples, très nombreuses et toujours infructueuses. Dialogue de sourds! L'impasse, historique, demeure totale et persiste.

Et si le Canada résiste quand même, alors, comme le Kosovo, le Québec pourra proclamer unilatéralement son indépendance et, enfin, commencer à négocier, pour de vrai cette fois, son statut de nation reconnue par... le Parle-

ment d'Ottawa! Et puis, tant qu'à y être, on pourrait demander le rapatriement du nom «Canada» que le conquérant s'est approprié, et le drapeau à la feuille d'érable, puisque l'érable et son sirop internationalement convoité ont un pays bien à eux: le Québec. Et aussi notre hymne national, le *O Canada*, que le conquérant nous a effrontément usurpé et travesti au propre comme au figuré.

Quel beau programme pour le prochain congrès du Parti québécois, que ne reniera pas, j'imagine, Amir Khadir de Québec solidaire! Quelle belle «amorce d'un programme mobilisateur et pédagogique sur la souveraineté» que ne devraient pas renier non plus Marc Laviolette et Pierre Dubuc du SPQ libre (*Le Devoir*, 5 août), ni non plus le président du Comité nation des jeunes du Parti québécois, Alexandre Thériault-Marois, pour qui «la gouvernance souverainiste n'est pas non plus une doctrine, mais plutôt une simple [sic] stratégie» (*Le Devoir*, 30 juillet)!

Ces derniers pourraient s'appuyer sur le comité constitutionnel des intellectuels pour la souveraineté pour qui «l'accession à l'indépendance du Québec ne dépend pas de l'acceptation ou du refus du Canada [...] Le cas du Kosovo nous montre qu'une fois épuisée la possibilité d'un divorce à l'amiable, c'est en définitive au peuple concerné et à ses représentants légitimes que revient la décision, unilatérale au besoin, de déclarer son indépendance.» (*Le Devoir*, 10 août).

Pour qu'enfin cesse cette course après des options d'ordre plus intellectuel et conceptuel que politiquement pragmatiques, qui parlent des vraies affaires à nos concitoyens. Vive le Québec! Vive le Québec... enfin libre!

IDÉES

Le Soudan à la croisée des chemins

La violence et les crises humanitaires continuent de menacer à l'approche des consultations populaires prévues dans le Sud-Soudan, le 9 janvier

ROMÉO DALLAIRE

Sénateur

GLEN PEARSON

Député libéral de London-Centre-Nord

Le monde s'apprête à assister, le 9 janvier, à la naissance d'une nouvelle nation dans le Sud du Soudan. Le Canada est-il prêt à accueillir ce nouveau pays?

La violence et les crises humanitaires continuent de menacer à l'approche des consultations populaires prévues dans le Sud-Soudan et l'enclave d'Abyei. Même si celles-ci devaient être reportées, individuellement ou les deux ensemble, tout indique que le Sud semi-autonome votera en faveur de la sécession afin de se débarrasser du joug imposé par les dirigeants du Nord.

Le résultat des deux référendums aura une incidence monumentale sur les perspectives de paix et la mise en œuvre de l'Accord de paix global de 2005, qui mettait fin à la guerre civile ayant divisé le Nord et le Sud du Soudan pendant des décennies et fait 2 millions de morts.

Craignant des problèmes majeurs, les Nations unies et certaines parties intéressées ont dressé la liste des sources de friction possibles, mais il reste de graves difficultés à surmonter, dont le manque de personnel sur place des organismes humanitaires, l'accès aux zones de conflit et l'absence d'un plan exhaustif visant à protéger les minorités les plus vulnérables.

Comme si la situation n'était pas assez tendue, les forces armées de Khartoum et celles du Mouvement populaire pour la libération du Sud (MPLS) se sont massées le long de la frontière instable entre le Nord et le Sud. Ce déploiement de forces a pour effet de remilitariser un conflit meurtrier que seule une solution politique pacifique serait en mesure de dénouer.

Le rôle du Canada

Le Canada a d'ailleurs joué un rôle actif sur ce plan au Soudan. Le gouvernement canadien a dit vouloir privilégier trois grands secteurs d'intervention dans ce pays: l'aide, la sécurité et la diplomatie. Toutes ses actions dans ces domaines ont eu pour but de contenir la violence et d'accroître la sécurité, de réduire la vulnérabilité et de sauver des vies et, enfin, d'assurer une stabilité et une capacité d'adaptation à long terme. Depuis janvier 2006, le Canada a consacré plus de 800 millions de dollars à des initiatives de paix, à l'aide humanitaire et à la reconstruction au Soudan.

Mais nous pouvons et nous devons faire beaucoup plus. La décision canadienne d'appuyer l'élimination de la Brigade de secours de Haute-Promptitude, une force multinationale de maintien de la paix à réaction rapide, a empêché la possibilité d'un prompt renfort provenant des Nations unies à l'intérieur de cette zone de conflit lors de cette période instable. Le Canada aurait dû lutter pour la viabilité des capacités de cette force militaire multilatérale. Reconnu comme une puissance



Des réfugiés revenus récemment au Sud-Soudan attendent patiemment les vivres distribués par le Programme alimentaire mondial dans le camp de Wanjak, dans la province de Bahr el-Ghazal. Un référendum sur l'indépendance du Sud-Soudan doit avoir lieu le 9 janvier prochain.

moyenne dépourvue de toute velléité colonialiste au cours de son histoire, le Canada devrait jouer un rôle prépondérant au Soudan.

Premièrement, l'ACDI, notre agence d'aide internationale, devrait retourner dans les endroits chauds à la frontière Nord-Sud. L'aide occidentale était surtout concentrée jusqu'ici à Juba, la capitale du Sud-Soudan. Il est bien d'investir dans des projets à long terme; cela peut même contribuer à atténuer les causes profondes du conflit. Mais il faut s'assurer que les populations les plus démunies, celles qui se trouvent à la frontière précaire entre le Nord et le Sud, reçoivent toute l'aide que peut leur procurer la contribution financière canadienne.

Deuxièmement, les politiciens et les diplomates canadiens doivent établir des relations avec les dirigeants du Sud-Soudan, le MPLS. Le Canada s'est très peu mêlé aux efforts faits par les États-Unis, l'Union africaine et d'autres intervenants pour amener les dirigeants du Nord et du Sud à se rapprocher.

Reconnaître l'indépendance

Le Canada, qui avait attendu en mars 2008 pour reconnaître l'indépendance du Kosovo, peut jouer un rôle de premier plan en recon-

naissant le Sud-Soudan le jour même où il accèdera à son indépendance.

Depuis un certain temps déjà, les dirigeants politiques du Sud-Liban font des démarches auprès des politiciens occidentaux pour qu'ils leur apprennent les principes de la démocratie et d'une saine gouvernance. L'expérience canadienne en matière de fédéralisme présente une valeur inestimable aux yeux des chefs du MPLS. Un groupe canado-américain d'assistance politique mis sur pied par le ministère des Affaires étrangères du Canada et son homologue américain serait un véhicule tout indiqué pour resserrer nos relations avec les dirigeants du Sud-Soudan.

Troisièmement, le Canada doit tout faire en son pouvoir, avec ses partenaires au Soudan, pour éviter une catastrophe humanitaire et d'innombrables atrocités. Une des principales questions laissées en suspens dans l'Accord de paix global est le statut et la protection des minorités cherchant à franchir la frontière Nord-Sud. Tant dans le Nord que dans le Sud du Soudan, des millions de civils sont dangereusement exposés aux noirs desseins des empêcheurs de tourner en rond. Le Canada doit continuer de contribuer au renforcement de la mission des Nations unies

au Soudan (UNAMIS) en lui proposant une stratégie préventive pertinente et en lui prêtant son soutien sur les plans financier, logistique et de la formation.

Enfin, il est encourageant de voir notre gouvernement s'engager à garder un œil sur le conflit armé qui fait rage au Darfour, région de l'ouest du Soudan. Ce conflit a fait jusqu'ici plus de 300 000 morts et forcé à l'exil plus de deux millions d'habitants.

Malheureusement, notre attitude à l'égard du Darfour ne fait pas l'unanimité. Dans les négociations diplomatiques avec Khartoum, on en est arrivé à dissocier le conflit Nord-Sud de la situation au Darfour, qui a empiré encore cette année. S'il est extrêmement important de mettre en œuvre les dispositions de l'Accord de paix global, on ne peut laisser croire, même subtilement, aux autorités à Khartoum qu'il leur est permis d'écraser le Darfour pourvu qu'elles consentent à l'indépendance du Sud.

Les consultations populaires du 9 janvier retiennent évidemment beaucoup l'attention, mais le Canada ne doit pas perdre de vue la période de six mois qui va suivre, au cours de laquelle ses plus grandes craintes pourraient tragiquement se concrétiser.

Les nouvelles priorités de Centraide Grand Montréal

La lutte contre la pauvreté, ce n'est pas qu'une affaire de famille

MARIE-CHRISTINE PLANTE

Doctorante en sociologie, Université du Québec à Montréal

Le récent renouvellement stratégique de Centraide Grand Montréal confirme cette nouvelle volonté qu'ont les organisations gouvernementales et privées de prioriser l'aide aux enfants, aux adolescents et aux familles en situation de pauvreté.

A première vue, cette idée de miser sur la prévention et sur l'aide aux familles, en particulier aux enfants, afin qu'ils puissent se développer, s'instruire et grandir en santé dans un environnement sain et à l'abri de toute situation de pauvreté nous semble très sensée. Nous sommes également d'accord avec le fait que lorsque la pauvreté persiste, elle peut entraîner des problèmes qui se perpétuent d'une génération à l'autre.

Or, stratégiquement parlant, en ce qui a trait à la lutte contre la pauvreté au Québec, notre société devrait tendre à ne laisser personne de côté. C'est une question de justice sociale et de solidarité pour tous et chacun. Et c'est pour cela que nous ne pouvons pas uniquement nous tourner vers l'avenir et que nous devons continuer à nous préoccuper du présent.

Un glissement

Les études le démontrent: la pauvreté est un

phénomène complexe qui recouvre des réalités différentes. Au Québec, les personnes seules, les bénéficiaires de l'aide sociale et les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. Cette dernière est liée à plusieurs dimensions de la vie d'un individu: santé physique et mentale, travail, milieu de vie, formation, logement, etc. Elle se manifeste donc différemment selon l'âge, le sexe et le lieu de résidence.

Egalement, ce n'est pas seulement une question de manque de revenus. La pauvreté est souvent caractérisée par l'isolement, la détresse, la vulnérabilité, etc.

La lutte contre la pauvreté au Québec se doit d'être globale et intégrée. Elle ne devrait pas cibler et prioriser certains groupes sociaux au détriment des autres. Nous avons aujourd'hui l'impression d'assister à un glissement au niveau de l'aide que nous octroyons aux personnes en situation de pauvreté. Un glissement fortement encouragé par la régulation néolibérale.

Nous choisissons les groupes que nous voulons aider, les causes qui attirent le regard et l'approbation morale des citoyens, les objectifs et finalités qui sont plus près de nos valeurs, etc. Le danger de ce glissement est évidemment d'amener certaines personnes à être de plus en plus marginalisées et laissées pour compte.

Par exemple, les personnes seules, toxicomanes, itinérantes, celles aux prises avec un problème de santé mentale devront de plus en plus se

débrouiller par elles-mêmes afin d'assurer leur survie. Elles auront la responsabilité individuelle de s'en sortir, car les organismes communautaires qui leur viennent en aide ont de plus en plus de difficulté à se faire financer.

Danger de polarisation

Le Québec fait présentement le choix de miser sur les personnes qui ont déjà certaines capacités, un certain potentiel d'insertion ou de réinsertion, bref qui ont un certain avenir. Les enfants, les familles et les travailleurs à faible revenu ne sont-ils pas les plus méritants? N'ont-ils pas le droit d'être aidés les premiers? Selon plusieurs décideurs et bailleurs de fonds, oui.

La lutte contre la pauvreté devrait faire attention à ne pas accentuer cette polarisation entre «bons et mauvais pauvres», qui n'est déjà que trop présente dans les discours véhiculés dans notre société. En tant que société, nous ne pouvons nous permettre d'exclure personne. Nous ne devons pas baisser les bras et, surtout, ne pas abandonner qui que ce soit à sa réalité. Même si celle-ci semble très hypothéquée ou irrécupérable.

La course au financement

Les organismes communautaires vivent à chaque année avec la crainte de perdre le financement qui assure la pérennité de leurs actions sur le terrain. À chaque année, ils doivent recommencer le long processus de demande des sub-

ventions nécessaires à leur survie et au maintien de leur mission d'aide pour les personnes, les groupes ou les communautés. Chaque jour, ils font face à l'accroissement et à la complexification des demandes des personnes aux prises avec des multiproblématiques.

Ces travailleurs doivent développer des projets et des initiatives qui attirent l'attention des bailleurs de fonds. Ils doivent être capables de quantifier des interventions alors qu'ils ont très peu de moyens pour évaluer les répercussions qu'ils ont sur la vie des personnes, des groupes, des communautés. Cela les amène parfois à se livrer bataille entre eux afin de mettre la main sur une enveloppe budgétaire convoitée par plusieurs. Fatigue, stress, désarroi sont le lot quotidien de plusieurs qui travaillent à faire un Québec meilleur, plus juste, sans pauvreté. Et pourtant, ils n'abandonnent pas.

Il y a quelque chose de profondément paradoxal dans cette réalité observée sur le terrain: vouloir aider, devoir lutter entre nous pour aider, réorienter nos missions pour être financés, être financés car nos cadrons dans les priorités sociales du moment, etc.

La lutte contre la pauvreté ne devrait pas entraîner de l'exclusion. Elle se doit d'être inclusive et de viser à l'amélioration des conditions de vie de tous les citoyens. Dans une société où les inégalités sociales persistent, ce n'est pas le temps d'en créer de nouvelles.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Durtisac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters), information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Dominique Reny (pupitre), information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Paul Cauchon et Benoît Mungser (responsables du site internet), Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Émilie Parent-Bouchard et Étienne Plamondon-Emond (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Amel Eilman, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

PATRONS

SUITE DE LA PAGE 1

titre de son étude, le groupe de gauche dit des patrons qu'ils sont «à l'épreuve de la récession».

Loin de marquer un changement de cap face au mécontentement que suscite chez plusieurs la rémunération des dirigeants, la baisse des salaires est temporaire, selon M. Mackenzie. Il prévoit qu'en 2010, on assistera de nouveau à un renversement de vapeur et à une hausse de la rémunération. Un retour à la norme qui prévaut depuis les années 1990.

Même son de cloche du côté de l'historien spécialiste de la syndicalisation et de l'évolution des salaires des travailleurs, Jacques Rouillard. Les baisses de revenu qu'ont connues les dirigeants d'entreprises ne sont, selon lui, que de petites variations dues à la crise économique qui s'effacent rapidement. «C'est indécent, car le salaire des travailleurs, lui, n'a pas augmenté depuis 30 ans, malgré la hausse de la productivité et des richesses.» Il prescrit une bonne mobilisation des syndicats et de la population pour «rétrécir cet écart [...] qui engendre les inégalités sociales».

Tout comme le CCPA, M. Rouillard croit qu'une

révision des niveaux d'imposition pour les bonus et les options d'achat d'actions est une piste de solution. «Le gouvernement doit mettre ses culottes, surtout qu'il manque d'argent.» Ses détracteurs diront toutefois que les salaires importants sont nécessaires pour attirer les personnes compétentes dans les entreprises qui veulent demeurer compétitives par rapport au marché international.

Revenus sous-estimés?

Les chiffres dévoilés hier sont peut-être même sous-estimés, dit M. Mackenzie. La rémunération des dirigeants liée aux actions est calculée différemment depuis 2008, moment où le calcul a été standardisé, ce qui ne permet pas de comparer les données d'avant 2008 à celles des années suivantes. Désormais, la valeur des actions est estimée. C'est ce qui expliquerait qu'au cours de 2007, les 100 dirigeants les mieux payés avaient révélé avoir empoché en moyenne 10,4 millions, un montant peut-être plus près de la réalité. «La méthodologie utilisée aujourd'hui donne selon moi des estimations plutôt conservatrices», affirme le chercheur. À titre d'exemple, le CCPA calcule que les actions sont sous-évaluées de 5,1 millions par dirigeant dans cinq grandes banques au Canada.

Le patron qui gagne la palme du palmarès est le chef de la direction de la minière Barrick

Gold, Aaron Regent, avec 24,4 millions en salaire, bonus, pension et options d'achat d'actions, selon les calculs du CCPA. Le premier Québécois de la liste est Jeffrey Orr, de Power Financial Corporation, qui a encaissé près de 11 millions et se place ainsi en 13^e position. Pierre Beaudoin, de Bombardier (9,2 millions, 22^e), figure toujours sur la liste, tout comme Pierre Karl Péleadeau, de Quebecor (8,5 millions, 27^e), Louis Vachon, de la Banque Nationale du Canada (6,1 millions, 46^e) et Paul Desmarais fils, de Power Corporation (3,4 millions, 91^e).

Au total, un peu plus d'une quinzaine de Québécois sont de ce groupe «sélect». «Les travailleurs peuvent se demander si cette quinzaine leur impose de se serrer la ceinture ou jugent leurs demandes salariales trop élevées», estime Jacques Rouillard.

Les salaires des hauts dirigeants attirent de plus en plus l'attention de la population et des politiciens, constate Hugh Mackenzie. Il croit qu'à long terme, un équilibre se rétablira, alors qu'il n'y a pas si longtemps, en 1995, les 50 chefs les mieux payés empochaient 85 fois le salaire du travailleur moyen. «Ce genre de changement prend du temps», dit-il.

Le Devoir

BOIS

SUITE DE LA PAGE 1

Cette fois-ci, le lobby américain du bois d'œuvre estime que la Colombie-Britannique classe indûment plusieurs arbres de ses forêts comme du bois «de récupération», permettant ainsi aux producteurs de cette province d'exporter à très bas prix des poutres et madriers au sud de la frontière.

Le tout dans un contexte où la demande pour le bois de charpente, qui a déjà atteint six milliards de dollars par an aux États-Unis, s'est contractée en raison d'une crise économique liée à un effondrement du prix des maisons. Le Canada occupe une part d'environ 28 % du marché américain du bois d'œuvre.

Une entreprise de l'Oregon attribue aux pratiques britannico-colombiennes la fermeture d'une de ses scieries en 2007. Regroupés au sein de la Coalition for Fair Lumber Imports, les producteurs de bois d'œuvre américains affirment que le gouvernement de la Colombie-Britannique impose parfois aux producteurs locaux des droits de coupe cinquante fois trop bas en faisant passer des arbres propres à la fabrication de matériaux de construction pour des arbres destinés à la production de pâtes et papiers.

Tant les producteurs que les politiciens de la Colombie-Britannique contestent les affirmations américaines. Le ministre des Forêts de cette province, Pat Bell, a affirmé que rien n'a changé dans le système de classification des arbres ou dans la façon dont celui-ci est appliqué. Si les scieries canadiennes paient certains arbres de grande taille moins cher, c'est parce que ceux-ci ont été récupérés dans des forêts dévastées par un parasite, le dendroctone du pin, soutient-il.

Une vieille querelle

La querelle du bois d'œuvre entre le Canada et les États-Unis est presque aussi vieille que les deux pays. La phase moderne du conflit remonte à 1982. Cette année-là, les producteurs américains s'étaient plaints au sujet de présumées subventions déguisées au Canada et avaient réclamé des droits compensateurs, mais leur propre ministère du Commerce avait rejeté la plainte après enquête. Le lobby du bois est cependant revenu à la charge à plusieurs reprises par la suite, obtenant l'imposition de droits compensateurs et de quotas sur les importations de bois canadien aux États-Unis.

Washington et Ottawa ont signé en 2006 un accord qui vaut en principe jusqu'en 2013, mais auquel chaque partie a le droit de mettre fin avant terme. Dans le cadre de cette entente, les entreprises frappées de tarifs douaniers ont pu récupérer les quatre cinquièmes des droits perçus par les autorités américaines. De son côté, le Canada a accepté d'imposer une taxe à la frontière lorsque le prix du bois d'œuvre descend sous un certain seuil.

Dans un communiqué publié à la fin de l'année 2010, l'Association canadienne des produits forestiers a annoncé un probable retour à la rentabilité en raison de progrès technologiques réalisés dans l'industrie ainsi que d'une croissance de la demande pour le bois d'œuvre, les pâtes et les papiers spéciaux, notamment dans les pays émergents. Le Canada est le plus important exportateur de produits forestiers dans le monde, même si cette industrie a connu récemment des années difficiles.

En ce qui concerne le bois d'œuvre, les exportations canadiennes vers l'Extrême-Orient dépassent dorénavant celles destinées aux États-Unis.

Le Devoir

PATIENT

SUITE DE LA PAGE 1

été franche, mais elle tend à s'accroître», raconte Vincent Dumez.

«D'un côté, on note une forte tendance à la clientélisation et à la consommation. De l'autre, on a un monde médical qui se surspécialise au point qu'on traite moins une personne qu'une pathologie», résume celui qui a pris la tête du nouveau bureau de l'expertise patient partenaire de la Faculté de médecine de l'UdeM.

Le virage n'est pas anodin. Il est même unique au Canada. Il a pour ambition de réunir deux planètes qui, «bien qu'elles appartiennent à un même univers, ne parlent pas souvent la même langue», résume M. Dumez. Le recalibrage est audacieux et ne s'arrête pas au cabinet. Par cette approche, l'UdeM veut que le patient devienne non seulement un partenaire de soins, mais aussi un bras droit en enseignement et en recherche.

L'idée est moins de repartager les pouvoirs que de favoriser le partage des expertises, explique Vincent Dumez. «Un des gros enjeux là-dedans, c'est la reconnaissance de l'expertise des patients qui vivent leur maladie au quotidien. C'est une expertise qui n'est pas forcément reconnue dans le réseau alors que c'est pourtant un élément clé qui peut devenir à terme une vraie compétence.»

Fort de cette idée, les partenaires pourront convenir d'un plan d'intervention qui prendra en compte la dimension humaine et éminemment émotive de la maladie. «Vous savez, un bon plan d'intervention n'est pas forcément celui qui fait appel au traitement le plus efficace, mais celui qui saura être efficace tout en étant adapté au patient et à son quotidien», poursuit M. Dumez.

Cet échange est-il possible dans un contexte de pénurie comme le nôtre? «C'est sûr que, dans le cadre actuel, cela peut paraître très complexe et très énergivore. Mais en fin de compte, il y a beaucoup d'études qui sont en train de démontrer qu'à partir du moment où le processus de décision est partagé,



JEAN-FRANÇOIS HAMELIN LE DEVOIR

Vincent Dumez, dont le quotidien «est rythmé par trois maladies chroniques», a pris la tête du nouveau bureau de l'expertise patient partenaire de la Faculté de médecine de l'UdeM.

les gains sont nombreux sur tous les plans.» Parmi ceux-là, on note moins de visites à l'urgence, moins de complications, une meilleure observance des traitements et une meilleure qualité de vie.

Les gens oublient que la grande majorité du processus de soins se réalise à l'extérieur du milieu médical, rappelle M. Dumez. «Cette partie-là est très peu et très mal assumée par le système de santé. Il faut pourtant être clair. Moi, je prends en charge 70 % de mon processus clinique. À partir du moment où, comme société, on sera prêt à assumer ça, beaucoup de choses vont changer.»

Intervenir et accompagner

À l'université, on calcule que la moitié des patients pourront devenir des partenaires. Pour les autres, il s'agira d'inclure les proches, comme cela se fait déjà en gériatrie ou en santé mentale. D'ici la fin de janvier, le comité de patients experts sera officiellement opérationnel. Certains seront appelés

à devenir des partenaires d'enseignement à la faveur de la refonte du programme de premier cycle. «On a des étudiants qui sont surentraînés à traiter des pathologies. Cela en fait d'excellents intervenants, mais pas des accompagnateurs», explique le directeur du bureau facultaire.

Avec son programme revisité, la faculté espère rendre l'univers des patients plus accessible. Des expériences de ce genre ont déjà été conduites aux États-Unis, notamment à Harvard et à Yale, où les jumelages entre étudiants et patients sont devenus incontournables. «Prenons le diagnostic et l'identification des zones de douleur de l'arthrite rhumatoïde. Les étudiants ont du mal à toucher aux patients parce que la douleur est vive et difficile à localiser. Dans plusieurs centres, on a donc formé des patients pour qu'eux-mêmes forment les étudiants. Ici, on a un projet-pilote qui va débiter à Sainte-Justine avec des adolescents.»

Ce virage paraît incontournable au président de l'Association des étu-

dians et étudiantes en médecine de l'UdeM, Yvan Luangxay. «Il est primordial [...] que nous soyons formés pour bien communiquer avec les patients et comprendre leurs préoccupations. C'est à la base même du rôle du médecin.» Cet échange ne peut que renforcer la médecine, ajoute le doyen de la faculté, le Dr Jean Rouleau. «A plus ou moins long terme, nous avons bon espoir que ce programme contribuera à hausser la qualité des soins, mais aussi l'efficacité globale des équipes médicales et des établissements de santé.»

Le Québec est prêt pour ce genre d'approche, croit Vincent Dumez. Spécialement dans un contexte où la population vieillit, entraînant une multiplication et une complexification des maladies. «Le patient est le seul à avoir une vue d'ensemble, il a aussi une part de responsabilité à assumer. En en faisant un partenaire, un vrai, nous espérons que nous pourrions répondre à plusieurs des questionnements actuels du réseau.»

Le Devoir

GRAND'MAISON

SUITE DE LA PAGE 1

le grand intellectuel québécois qu'est le chanoine Grand'maison n'a pas perdu de sa lucidité, de son enthousiasme ni de son intelligence. Même si en voyant tout ce qu'il a accompli, il constate que le temps passe. Mais c'est tant mieux, car il est des choses qu'on peut écrire à presque 80 ans qu'on n'aurait su aborder à 20 ou 30 ans. «J'ai l'impression que je suis au sommet de mon expérience de vie. C'est pour ça que j'apprécie beaucoup d'être encore lucide. C'est un véritable cadeau», souligne l'auteur de *Société laïque et christianisme* (Novalis). «Un ouvrage comme ça, tu ne peux pas l'écrire à 30 ans. Je dis aux aînés qu'ils ont quelque chose à transmettre, ne serait-ce que l'expérience d'une vie. Je leur dis: "N'attendez pas d'être gags avant de faire votre testament spirituel."»

Pour le théologien et sociologue, qui a passé sa vie à réfléchir et à écrire sur les thèmes du religieux, du sacré, de la laïcité, de l'éthique, tenter encore une fois de construire des ponts entre la religion et la laïcité s'imposait. D'autant que ce prêtre natif de Saint-Jérôme, qui a été longtemps professeur à l'Université de Montréal, estime être lui-même un parfait produit des deux écoles. «J'ai été passionnément impliqué dans l'une et dans l'autre. Je suis comme la femme moderne, je veux tout», plaisante-t-il. «J'aurais toujours une certaine fidélité à l'Église envers et contre tout. Pour moi, ce sont les chrétiens qui sont l'Église et je veux leur

être fidèle. Mais il y a aussi le peuple auquel j'appartiens. C'est une autre de mes fidélités. Ma fidélité à ce que j'appelle la tradition prophétique, qui est le déplacement entre le religieux et le monde profane, ce qui se passe en dehors de l'Église. La veine laïque traverse toute ma vie, y compris dans l'Église et avec mes limites.»

En croisade contre le sacré religieux...

Jacques Grand'maison, que certains imaginent mieux avec un chapeau de sociologue, n'est certes pas un prêtre comme les autres. D'abord parce qu'il défend mordicus le fait que le religieux et le laïc sont intrinsèquement liés. «Les chrétiens devraient se sentir à l'aise avec ça, car c'est dans les pays de souche chrétienne que la laïcité est née et s'est développée; il y a donc une certaine accointance», fait-il remarquer. «On rappelle aussi aux esprits laïques qu'ils doivent beaucoup au christianisme, dont les valeurs ont été laïcisées.»

Le chanoine Grand'maison se permet même de critiquer ce qu'il appelle le «sacré-religieux», cet enfermement où il n'y a pas de dialogue ou de débat possible. «C'est l'un des drames de l'Église actuellement, ça nous aide à saisir comment la laïcité a joué un rôle important pour nous sortir de cet enlèvement dans le sacré-religieux», soutient-il. Il écorche au passage les années Duplessis, qu'il a vécues jeune adulte, cette époque où les évêques mangeaient dans la main du «chef». «Duplessis s'était servi de la religion pour dire non aux grévistes de la mine d'Asbestos. La religion devenait politique», déplore M. Grand'maison. Il se souvient d'avoir été disqualifié lors d'un concours oratoire parce qu'il avait critiqué cet aspect de la gouvernance de Duplessis. «Il s'imposait en

porteur du monopole de la vérité, de la morale et d'un pouvoir religieux absolu qui demande l'obéissance inconditionnelle. Moi, avec mes sensibilités laïques, je n'ai jamais pu blairer ça.»

L'homme admet toutefois avoir été courtisé par le milieu politique, notamment pour occuper le poste de maire, ou de député au sein du NPD ou du PQ. Il préfère nettement faire une différence «sur le terrain», comme il l'a notamment fait en fondant un organisme de réinsertion des chômeurs. «Au bout de quatre ans, j'étais devenu complètement inutile. C'était la meilleure chose qui pouvait arriver», lance-t-il en louant le courage des gens qu'il a aidés.

Pour lui, l'Église aurait intérêt à mettre elle-même en pratique les bonnes vieilles leçons de sa doctrine sociale, plutôt que de chercher à l'imposer à autrui. Il va même jusqu'à souhaiter la mort du modèle de l'Église catholique depuis le concile de Trente. Sa soutane de prêtre ne lui a d'ailleurs pas toujours servi au moment de critiquer les religieux et les laïcs. «Le fait d'être prêtre pour un certain nombre de gens, avant même que je n'ouvre la bouche, me faisait parfois passer pour un con qui ne sait pas de quoi il parle. C'est passablement inconfortable, des deux côtés. Mais je ne m'en plains pas du tout et ça n'a pas eu de poids dans ma vie. J'étais trop engagé et trop passionné, à la fois dans mes engagements sociaux et ceux de l'Église. Mais je peux comprendre que pour certains, je venais de la planète Mars.»

... et la laïcité pure et dure

Malgré sa grande ouverture, Jacques Grand'maison n'épouse pas l'idée d'une laïcité mur à mur, qui ne ferait plus de place au religieux. «La laïcité a ses li-

mites. Il y a des ancrages historiques, des visions du monde qui débordent de la simple citoyenneté. La laïcité a besoin d'une éthique à elle. Ce n'est pas tout de critiquer la morale d'hier, il faut qu'elle se donne une profondeur spirituelle. À la fin de ma vie, ce qui me turlupine, c'est que j'ai connu la confessionnalité mur à mur. Est-ce que je vais connaître la même chose avec la laïcité? Il m'arrive de penser qu'il y a des éléments dans le discours laïque qui me rappellent ce qu'il y a de plus détestable dans mon héritage religieux», prétend l'intellectuel, qui a été conseiller pour l'Assemblée des évêques du Québec. M. Grand'maison met en garde contre le discours laïque qui exclut les groupes religieux. «Si tu n'acceptes pas que les groupes religieux interviennent dans le débat social, tu paves le chemin de l'intégrisme. Et le discours laïciste devient abstrait.»

Ce n'est pas parce qu'il avance dans sa «dernière étape de vie» que le chanoine Grand'maison ne se préoccupe pas de l'avenir. «Je vis avec des chrétiens, on est une petite poignée dans la société. Il faut préparer l'avenir et essayer ensemble de bâtir une conception de la foi chrétienne qui va avec le type de société dans lequel on est», note-t-il. «Je ne veux pas qu'on pense qu'à la fin de ma vie, alors que beaucoup de choses tombent, dont ma propre église où j'ai fait du ministère pendant 30 ans qui vient de fermer, je suis en train d'assister à l'ultime table rase de la référence chrétienne, avec un certain vertige, comme assommé», insiste-t-il, en se décrivant comme un «espérant têtù». «Beaucoup de choses s'effondrent autour de moi, mais je n'ai jamais été aussi heureux!»

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0057

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390